



GUIDE DE LA COMPETITION BEACH TENNIS FFT



Janvier 2026



*Le sommaire de ce guide est interactif, il vous permet d'accéder directement à la page choisie.
Vous trouverez en bas à droite des pages de ce document le pictogramme du sommaire ce qui vous permettra un retour rapide à celui-ci.*

1/ LES REGLES GENERALES

- 1.1 [Règles de participation \(Licence FFT/IPIN, Mutation, Surclassement jeunes, WC, Entry list\)](#)
- 1.2 [Types de compétitions](#)
- 1.3 [Formats de jeu et formules sportives \(Têtes de série, Report, Poules, Qualif., Balles homologuées\)](#)
- 1.4 [Nombres de matchs par jour / temps de repos](#)

2/ ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT

- 2.1 [Présentation](#)
- 2.2 [Droits et délais d'homologation](#)
- 2.3 [Les épreuves et les catégories d'âge](#)
- 2.4 [Exigences minimum par catégorie](#)
- 2.5 [Cahier des charges Jeunes](#)
- 2.6 [Répartition des gains](#)

3/ ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

- 3.1 [Présentation](#)
- 3.2 [Droits et délais d'homologation](#)
- 3.3 [Les épreuves et les catégories d'âge](#)
- 3.4 [Répartition des gains](#)
- 3.5 [Wild Card FFT](#)



3.6 [Exigence minimum par catégorie](#)

3.7 [Aides Financières FFT](#)

3.8 [Coaching](#)

4/ LE CLASSEMENT FFT

4.1 [Introduction](#)

4.2 [Répartition des points FFT](#)

4.3 [Répartition des points ITF](#)

4.4 [Gestion des WO et blocage classement](#)

4.5 [Assimilations](#)

4.6 [Valorisation du circuit ITF BT dans le classement français](#)

5/ LES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2025 – JEUNES, SENIORS et SENIORS +45 ans

5.1 [Mode de qualification](#)

5.2 [Epreuves organisées](#)

5.3 [Résultats](#)

6/ LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2025 - SENIORS

6.1 [Mode de qualification](#)

6.2 [Classement / Diffusion des listes](#)

6.3 [Remplacements](#)

6.4 [Formule sportive & programmation](#)



7/ LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INDIVIDUELS 2025 – SENIORS +45 ANS

- 7.1 [Mode de qualification](#)
- 7.2 [Classement / Diffusion des listes](#)
- 7.3 [Remplacements](#)
- 7.4 [Formule sportive & programmation](#)

8/ LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INDIVIDUELS 2025 – JEUNES U14 et U18

- 8.1 [Mode de qualification](#)
- 8.2 [Classement / Diffusion des listes](#)
- 8.3 [Remplacements](#)
- 8.4 [Formule sportive & programmation](#)

9/ LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS 2025 – SENIORS et JEUNES U14 et U18 (selon les phases de compétitions)

- 9.1 [Inscription et compositions des équipes](#)
- 9.2 [Organisation et format des phases de compétition](#)
- 9.3 [Gestion des équipes et des joueurs](#)
- 9.4 [Capitanat, Coaching, Tenue vestimentaire et temps de repos](#)
- 9.5 [Classement, barèmes de points et homologation](#)



1. LES REGLES GENERALES

LES REGLES GENERALES

La Licence FFT – Année Sportive 2026



Licences Jeunes Club ou Web

- Beach Tennis (0-18 ans) => 22€
- Multi-raquettes moins de 6 ans => 13€
- Multi-raquettes de 7-18 ans => 23€
- Multi-raquettes Web => 34€

Licences Adultes Club ou Web

- Beach Tennis (19 ans et +) => 26€
- Multi-raquettes => 33€
- Multi-raquettes Web => 49€

La Licence FFT 2026 est valable du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026

[Vous pouvez consulter ici les informations et avantages sur les licences](#)

Attention pour participer aux tournois de Beach tennis, il faut avoir une licence FFT club ou web (pas de licence FFT découverte ou scolaire). Par ailleurs, pour participer aux **Championnats interclubs par équipes** de Beach tennis, il faut obligatoirement prendre une **licence FFT Club** (la licence W ne permet pas de participer à ces championnats ni les autres licences évoquées ci-dessous). cf. chapitre III – art. 5 / Règlements sportifs FFT

LES REGLES GENERALES

1.1 Règles de participation



● La licence FFT :

Pour participer à un **tournoi homologué de Beach Tennis**, il faut :

- Être licencié(e) à la FFT pour l'année sportive en cours, avec une licence Club (C) ou Web (W) - multi-raquettes ou Beach Tennis.
- **Présenter au JA une pièce d'identité officielle avec photographie + attestation de licence FFT en cours (art.79-3 / via appli. FFT)**
- Faire partie des catégories d'âge 9 ans et plus (U10, U12, U14, U16, U18, Seniors et Seniors +45 ans)

● Règles d'autorisation à jouer en catégories d'âge supérieures pour les jeunes (U10, U12 et U14, U16, U18) :

CATEGORIE D'AGE	COMPÉTITIONS JEUNES				
	U12	U14	U16	U18	SENIORS
U10					
U12					 Uniquement BT 25, BT 100 et maxi. 3 BT 250 par an
U14					 Uniquement BT25, BT100, BT250, BT500 et maxi. 4 BT 1000 par an
U16					
U18					

Compétition non-autorisée

Compétition autorisée

Compétition possible avec un CMNCP, datant de moins de 6 mois, fait par un médecin du sport (art. 201 / RS FFT)

ATTENTION – NOUVEAUTE DEPUIS SEPT. 2025 / CERTIFICAT MEDECIN DU SPORT DE MOINS DE 6 MOIS

LES REGLES GENERALES

1.1 Règles de participation



- Règles d'autorisation à jouer en tournoi en catégorie senior pour les jeunes (U10, U12 et U14, U16, U18) :

	U10	U12	U14	U16	U18
AUTORISATION DE JOUER EN TOURNOIS SÉNIORS	✗	✓	✓	✓	✓
ÉPREUVES AUTORISÉES		BT25 BT100 BT100 Mixte BT 250 Mixte BT250 (maxi. 3 par an)	BT25 BT100 BT100 Mixte BT250 Mixte BT250 BT500 Mixte BT500 BT1000 (maxi. 4 par an)	BT25 BT100 BT100 Mixte BT250 Mixte BT250 BT500 Mixte BT500 BT1000 BT2000	BT25 BT100 BT100 Mixte BT250 Mixte BT250 BT500 Mixte BT500 BT1000 BT2000
CERTIFICAT MÉDICAL		Obligatoire	Obligatoire	Non requis	Non requis

ATTENTION – NOUVEAUTE DEPUIS SEPT. 2025 / CERTIFICAT MEDECIN DU SPORT DE MOINS DE 6 MOIS OBLIGATOIRE (cf. page précédente)

LES REGLES GENERALES

1.1 Règles de participation



● L'IPIN (Licence ITF) :

Depuis 2020, si vous souhaitez participer à un tournoi de Beach Tennis ITF (International Tennis Federation), il faudra vous inscrire sur la plateforme de l'ITF, afin d'obtenir un IPIN (International Player Identification Number) : <https://www.itftennis.com/en/itf-tours/beach-tennis-tour/>

Vous devez impérativement avoir un IPIN avant la date limite d'inscription du premier tournoi ITF auquel vous participerez.

- **Service en ligne IPIN** : Il fournit des informations sur le calendrier, l'entrée et le retrait instantanés de tournois ITF, les paiements en ligne, l'état des inscriptions et les horaires des tournois **24h/24, 365 jours par an et est disponible en anglais, français et espagnol.**

- **Coût** : Beach Tennis IPIN coûte **40 \$US**

- **Abonnement** : Il est **valable pour une période de 52 semaines à compter de la date d'inscription.** Veuillez donc vous inscrire uniquement lorsque vous êtes prêt à commencer à participer à des tournois, pour maximiser l'utilisation.

- **Sélection des circuits** : Pour participer aux tournois ITF Beach Tennis uniquement, **sélectionnez Beach Tennis** (pas professionnel tennis, junior tennis).

- **Compte Match-Up** : une fois que vous vous êtes inscrit pour une licence IPIN Beach Tennis délivrée par l'ITF, les résultats seront mis en correspondance avec votre historique de jeu dès que possible (veuillez prévoir plusieurs jours pour que cette étape soit terminée).

● Possibilité de participer à des épreuves de **Double Mixte qui comptent pour le calcul du classement (dames ou messieurs), uniquement** dans les épreuves :

- Pour les Jeunes **U12 et surclassés U10 (en U12 seulement)** : FFT BT 25 J Mixte, BT 100 J Mixte (1 terrain et +)

- Pour les Jeunes **U14/U16/U18 et surclassés U12** : BT 25 J Mixte, BT 100 J Mixte (1 terrain et +) et BT 250 J Mixte (2 terrains et +)

- Pour les **Seniors, Jeunes U14/U16/U18 et surclassés U12** : BT 25 Mixte, BT 100 Mixte (1 terrain et +) et BT 250 Mixte (2 terrains et +)

- Pour les **Seniors, Jeunes U16/U18 et surclassés U14** : BT 25 Mixte, BT 100 Mixte (1 terrain et +) et FFT BT 250 Mixte (2 terrains et +)

- Pour les **Seniors +45** : BT 25 Mixte +45, BT 100 Mixte +45 (1 terrain et +) et FFT BT 250 Mixte +45 (2 terrains et +)

ATTENTION : il faut respecter les cut de classement par joueur en BT25 et BT100; et depuis la saison 2026 : classement plancher de 120 par paire en BT250 seniors et seniors mixtes.

LES REGLES GENERALES

1.1 Règles de participation



- Pour les épreuves de Double Messieurs **FFT BT 25, FFT BT 100** : il est possible en dehors des paires homme/homme, d'avoir des paires **homme/femme ou femme/femme, avec respect des classements imposés pour les dames et les messieurs** (Art. 226 – RS FFT 2026).

Classement imposé par joueur :

- Epreuve **FFT BT 100** : Messieurs : maximum N°200 (à 599 et +), et Dames : maximum N°150 (à 249 et +)
- Epreuve **FFT BT 25** : Messieurs : maximum N°600 et +, et Dames : maximum N°250 et +

Exemple: Un joueur classé N° 605^{ème} français souhaite jouer un FFT BT 25 en Double Messieurs, mais qui ne trouve pas de partenaire messieurs, il pourra alors jouer avec une joueuse (paire mixte) si elle est numéroté N°250, N°251, et au-dessus.

En revanche, si ce même joueur N° 605^{ème} français souhaite jouer un FFT BT 25 en Double Messieurs, avec une joueuse N°150^{ème} française jusqu'à la 249^{ème}, ils ne pourraient pas participer au FFT BT 25 en Double Messieurs.

- Depuis le 1^{er} septembre 2025, pour les épreuves de Double Dames, Double Messieurs et Double Mixte seniors, les tournois **FFT BT 250 doivent faire respecter le classement plancher imposé par paire à 120** (Art. 226 – RS FFT 2026)

Exemple: Un joueur classé N° 100^{ème} français souhaite jouer avec un joueur ou une joueuse (paire mixte) classé N°115. Ils pourront jouer le BT250 car la somme des classements de la paire fait 215.

En revanche, si un joueur N° 107^{ème} français souhaite jouer avec une joueuse (paire mixte) ou un joueur N°11^{ème} française. Ils ne pourraient pas participer au FFT BT 250 car la somme des classements de la paire fait 118.

Règle de rattachement à un club pour les épreuves qualificatives aux championnats de France BT :

IMPORTANT : Toute demande de changement de club, et si elle a pour effet de changer de ligue, doit intervenir, auprès de la ligue d'accueil, **au plus tard le 15 décembre 2025**.

Toute demande de changement de club **postérieure au 15 décembre 2025**, et si elle a pour effet de changer de ligue, ne peut être justifiée que par un déménagement et doit faire l'objet d'un **justificatif officiel à fournir à la Ligue d'accueil** à l'appui de la demande. Pour plus d'informations et connaître des exigences spécifiques de ligue éventuelles, veuillez contacter la ligue concernée.

LES REGLES GENERALES

1.1 Règles de participation



- Rappel :

TABLEAU DES ANNÉES DE NAISSANCE
DES JOUEURS DE CHAQUE CATÉGORIE

CATÉGORIES	2026
CATÉGORIES JEUNES	
- 6 ans	2020
- 7 ans	2019
- 8 ans	2018
- 9 ans	2017
- 10 ans	2016
- 11 ans	2015
- 12 ans	2014
- 13/14 ans	
- 13 ans	2013
- 14 ans	2012
- 15/16 ans	
- 15 ans	2011
- 16 ans	2010
- 17/18 ans	
- 17 ans	2009
- 18 ans	2008
CATÉGORIE SENIORS	2007 et av.
CATÉGORIES SENIORS PLUS	
- 35	1987 à 1991
- 40	1982 à 1986
- 45	1977 à 1981
- 50	1972 à 1976
- 55	1967 à 1971
- 60	1962 à 1966
- 65	1957 à 1961
- 70	1952 à 1956
- 75	1947 à 1951
- 80	1946 et av.

L'année sportive court du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante.

LES REGLES GENERALES

1.1 Règles de participation



● Publications des listes et WC : (Art. 228 / RS FFT 2026)

	BT 25 à BT 100	BT250 et BT 500	BT 1000	BT 2000
Dates de sortie des listes	<p>Fin des inscriptions : Au plus tard 7 jours avant le début de la compétition (le vendredi de la semaine précédant le tournoi).</p> <p>Par ordre de classements <u>ou</u> par ordre d'inscriptions (à préciser par l'organisateur en amont)</p>	<p>Fin des inscriptions : Au plus tard 7 jours avant le début de la compétition (le vendredi de la semaine précédant le tournoi).</p> <p>Par ordre de classements <u>ou</u> par ordre d'inscriptions pour le BT250 (à préciser par l'organisateur en amont).</p> <p>Par ordre de classements obligatoirement pour le BT500.</p>	<p>Fin des inscriptions : Au plus tard 14 jours avant le début de la compétition (2 vendredis avant).</p> <p>Par ordre de classements obligatoirement.</p>	<p>Fin des inscriptions : Au plus tard 21 jours avant le début de la compétition (3 vendredis avant).</p> <p>Par ordre de classement obligatoirement.</p>
Wild-Card (WC)	Pas de WC	<p>Maxi. 2 WC par tableau (si demande écrite faite) compris dans l'effectif total prévu par tableau. ex : tableau de 24, soit 22 + 2 WC</p> <p>Demande à faire par mail officiel au JA et comité de tournoi : entre J-10 (diffusion des listes) et J-8 (avant le tournoi)*</p> <p>Sortie des listes avec WC : 10 jours avant (2 mardis avant)</p>	<p>Maxi. 2 WC par tableau (si demande écrite faite) compris dans l'effectif total prévu par tableau.</p> <p>Demande à faire par mail officiel au JA et comité de tournoi : entre J-14 (diffusion des listes) et J-11 (avant le tournoi)*</p> <p>Sortie des listes avec WC : 10 jours avant (2 mardis avant)</p>	<p>Maxi. 2 WC par tableau (si demande écrite faite)</p> <p>Demande à faire par mail officiel au JA et comité de tournoi : entre J-21 et J-15.*</p> <p>Sortie des listes avec WC : 14 jours avant (2 vendredis avant)</p>
Sortie des listes avec WC	-	Au plus tard 7 jours avant le début de la compétition (le vendredi de la semaine précédant le tournoi).	Au plus tard 10 jours avant le début de la compétition (le vendredi de la semaine précédant le tournoi).	Au plus tard 14 jours avant le début de la compétition (le vendredi de la semaine précédant le tournoi).

*En dehors de ces périodes, aucune demande de WC ne sera acceptée. La décision des WC revient au Comité de Tournoi.

LES REGLES GENERALES

1.1 Règles de participation



- **Liste d'attente :**

ATTENTION : La liste d'attente doit suivre la logique des inscriptions. Si celle-ci est par ordre de classement, alors la liste d'attente doit être par ordre de classements.

Toutefois, toutes les équipes qui s'inscrivent après les délais obligatoires seront placées en dernier sur la liste d'attente, même si celle-ci est mieux classée que les autres (une indication sur la liste devra être mise pour garantir la transparence de la compétition).

Si le tableau n'est pas plein, les inscriptions peuvent encore être ouvertes mais les équipes qui s'inscrivent après la sortie des inscriptions, ne pourront être mieux classées que la dernière tête de série du tableau.

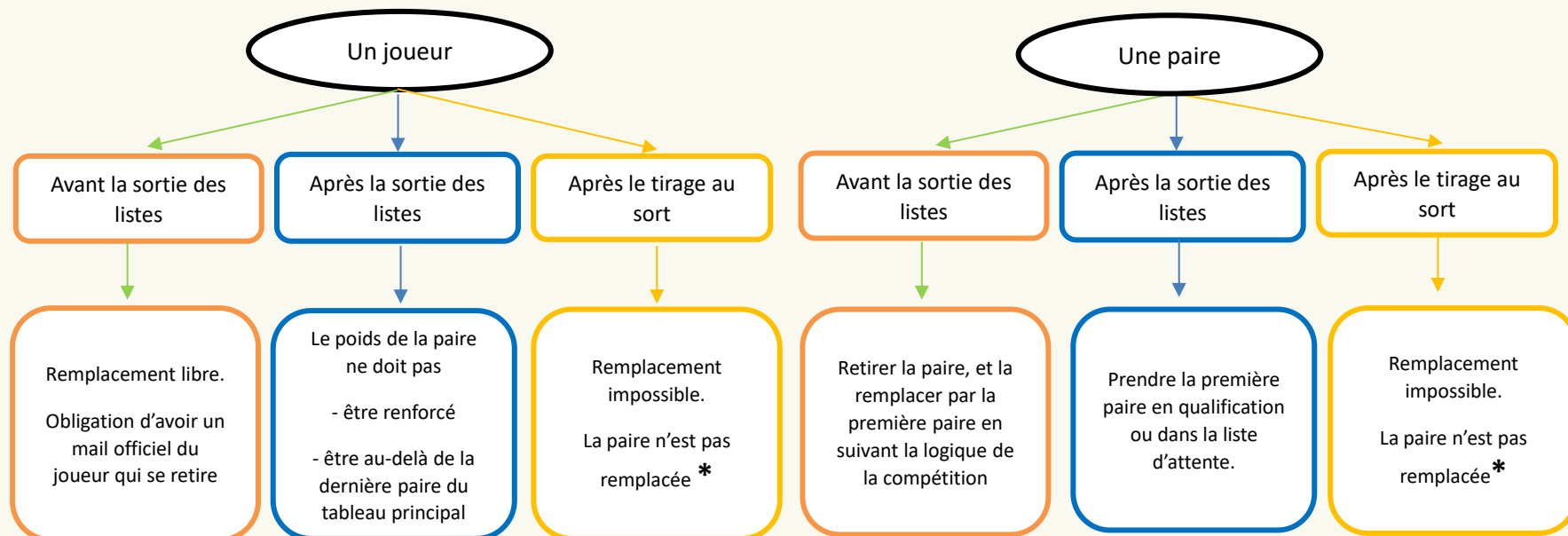
Exemple : tableau de 24, 8 Têtes de série, donc toute équipe s'inscrivant après, devra au poids d'équipe être au mieux 9^{ème}.
Donc attention aux poids des équipes.

LES REGLES GENERALES

1.1 Règles de participation



● Règles de remplacement :



La logique des têtes de série (TS) devra être suivie en remplaçant le moins d'équipes. Exemple dans un tableau de 24, avec 8 TS : La TS3 se retire avant la sortie du tableau, alors on remplace la TS3 par la 9^{ème} équipe et indiquer le passage en TS de cette 9^{ème} équipe. La 9^{ème} par la 25^{ème} (1^{ère} paire en qualification – si qualification, ou 1^{ère} paire sur liste d'attente – si pas de qualif. et si liste d'attente existante)

Tirage au sort : selon l'art. 210-4 des règlements sportifs de la FFT, le tirage au sport doit se faire en J-2 et J-1 avant le début de la compétition. Cela permettra au maximum d'éviter de devoir faire beaucoup de modifications voir des WO sur la compétition de Beach tennis proposée.

* **Après le tirage au sort**, pour le cas d'un joueur ou d'une paire qui ne pourrait plus participer (forfait), le WO d'un joueur entraînement forcément le WO de la paire, car le beach tennis se joue en double.

LES REGLES GENERALES

1.2 Types de compétitions



Toutes les compétitions au Beach Tennis, quel que soit l'épreuve homologuée doivent se jouer en double.

Elles doivent se disputer **uniquement sur du sable, pieds nus ou avec des chaussons/chaussettes sans semelle rigide, si elles veulent être homologuées**. avec une tenue vestimentaire appropriée avec des tailles et un nombre de logos autorisés (cf. Règlements sportifs FFT - Chapitre VI, art. 233).

Quel que soit le type d'épreuve ou la catégorie d'âge, les tournois et les championnats (par équipe et par paire) n'alimentent qu'un seul et même classement Beach Tennis : le **Classement féminin** (Dames et Filles) et le **Classement masculin** (Messieurs et Garçons).

Affichage obligatoire par le Juge-Arbitre, pendant le tournoi ou le championnat :

Tous les tableaux, le prize money et sa répartition (dès 0€ ou lots pour les jeunes), le ou les formats de jeu, le classement de référence utilisé ainsi que le Comité de tournoi.

A la fois lors de la compétition, sur ADOC et sur les affiches de tournoi : Bien renseigner les catégories d'âge jeunes au niveau du « libellé du tournoi » pour les jeunes et seniors +45 (ex : Tournoi FFT **BT 100 Jeunes U14** – DG et DF, Tournoi **BT 250 +45 ans**) pour assurer une bonne visibilité dans Ten'Up.

LES REGLES GENERALES

1.2 Types de compétitions



- LES CHAMPIONNATS PAR PAIRE - JEUNES (U14 et U18), SENIORS et SENIORS +45 ANS

Compétitions de Beach Tennis	Catégories	Type d'épreuves homologuées
Championnats de France par paire Seniors, Seniors +45 ans et Jeunes	FFT BT 2000 – Seniors	Senior : Double Dames et Double Messieurs
	FFT BT 1000 – Seniors +45 ans	+45 : Double Dames et Double Messieurs
	FFT BT 1000 - Jeunes U18	Jeunes U18 : DD et DM
	FFT BT 500 - Jeunes U14	Jeunes U14 : DD et DM
Championnats Régionaux par paire Seniors, Seniors +45 ans et Jeunes <i>Qualificatifs pour les Championnats de France</i>	FFT BT 250 (Si < à 8 équipes)	- Senior et +45 : DD et DM
	FFT BT 500 (Si > ou = à 8 équipes)	- Jeunes U14 et U18 : DD et DM
Championnats de départementaux par paire Seniors, Seniors +45 ans et Jeunes <i>Non-Qualificatifs pour les Championnats Régionaux</i>	FFT BT 100	- Senior et +45 : DD et DM - Jeunes U14 et U18 : DD et D

LES REGLES GENERALES

1.2 Types de compétitions



- LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS PAR EQUIPE MIXTE - JEUNES (U14 et U18) et SENIORS

Compétitions de Beach Tennis	Catégories	Type d'épreuves homologuées
Championnats de France interclubs Seniors (pas de catégorie jeune)	FFT BT 2000* – Seniors (si le joueur a joué un match)	Seniors : Double Dames, Double Messieurs et Double Mixte
Championnats Inter-régions (Seniors et U18) Ou Championnats Inter-ligues (U14) <i>Qualificatifs aux barrages d'accèsion (PRO B) aux chpts de France N+1</i>	FFT BT 1000* - Seniors (si le joueur a joué un match)	- Seniors : DD, DM et DX
	FFT BT 500 - Jeunes U14 et U18 (si le joueur a joué un match)	- Jeunes U14 et U18 : DD, DM et DX
Championnats Régionaux interclubs Seniors et Jeunes <i>Qualificatifs pour les Championnats Inter-Régions Seniors/U18 ou Inter ligues U14</i>	FFT BT 500 - Seniors (si le joueur a joué un match)	- Senior : DD, DM et DX
	FFT BT 250 - Jeunes U14 et U18 (si le joueur a joué un match)	- Jeunes U14 et U18 : DD, DM et DX
Championnats de départementaux interclubs Seniors et Jeunes <i>Non-Qualificatifs pour les Championnats Régionaux</i>	FFT BT 100 – Seniors et Jeunes U14 et U18 (si le joueur a joué un match)	- Senior : DD, DM et DX - Jeunes : DD, DM et DX - U14 et U18

* Barèmes spécifiques BT1000 et BT2000 interclubs seniors – cf. chapitre 10

LES REGLES GENERALES

1.2 Types de compétitions



- LES TOURNOIS – JEUNES, SENIORS et SENIORS +45 ANS

Compétitions de Beach Tennis	Catégories / Points	Type d'épreuves homologuées
TOURNOIS* Seniors + 45 ans	Seniors : Toutes les catégories FFT et ITF + 45 ans : BT250 et inférieur	- Double Dames Seniors et Seniors +45 - Double Messieurs Seniors et Seniors +45 - Double Mixte Seniors et Seniors +45
TOURNOIS* Jeunes – U12 / U14 / U16 / U18	Jeunes U12 : BT250 et inférieur Jeunes U14 : BT1000 et inf. Jeunes U16/U18 : Toutes les catégories FFT et ITF	- Double Filles Jeunes - Double Garçons Jeunes - Double Mixte Jeunes

***Tournois Jeunes U10 : Ils sont NON HOMOLOGUES.** Toutefois, les U10 peuvent participer à des épreuves homologuées uniquement en U12.

Des compétitions non homologuées U8 et U10 doivent être proposés sous forme de demi-journée ou journée de **plateaux/tournois multi-matches**, afin de faire découvrir la compétition aux plus jeunes de façon progressive et ludique, avec un maximum de matchs.

● **Pour les U12 (11/12 ans) :** il est possible de joueur jusqu'en U18 et seniors BT25, BT100 et BT250 en mixte et DD ou DM (**maxi. 3 tournois /an en BT250 senior**), sous réserve d'avoir un certificat médical d'un médecin du sport de moins 6 mois, pour jouer en compétition de Beach tennis en catégories d'âge supérieures.

● **Pour les U14 (13/14 ans) :** il est possible de joueur jusqu'en U18 et seniors BT25, BT100, BT250 en mixte et DD ou D, en BT500 DD ou DM. Et **en BT1000 DD ou DM (maxi. 4 tournois/an) et pas de tournoi en BT2000.** Sous réserve d'avoir un certificat médical d'un médecin du sport de moins de 6 mois, pour jouer en compétition de Beach tennis en catégories d'âge supérieures.

LES REGLES GENERALES

1.2 Types de compétitions



- LES TOURNOIS – JEUNES, SENIORS et +45 ANS (suite)

- Les **tournois +45 ans** : ils sont ouverts uniquement aux catégories de tournois BT250 et inférieures.

Les BT1000 + 45 ans sont uniquement des épreuves fédérales (chpts de France BT et Open de France BT).

Néanmoins, **un BT500 +45 ans est possible à la Réunion et 1 également aux Antilles, sur la saison sportive** (homologation FFT – service Beach tennis)

- LES TOURNOIS INTERNE

Depuis sept. 2025, un club peut faire **maximum 2 tournois internes par an et par club et en catégorie BT100 maximum** car il reste préférable de proposer des tournois ouverts à tous.

Le tournoi interne est ouvert aux licenciés du club ou aux joueurs des épreuves interclubs par équipe (Art. 226 / RS FFT 2026).

LES REGLES GENERALES

1.3 Formats de Jeu et Formules Sportives (Têtes de série, report, ...)



● FORMATS DE JEU :

Les matchs sont essentiellement en 2 sets de 6 jeux (avec point décisif), et super tie-break (10 points) au troisième set, avec No-Ad.

ATTENTION : Les Doubles Mixtes FFT BT 100 (1 terrain et +), **BT 250** (2 terrains et +), **BT 500** (seniors/+45 ans - uniquement épreuve FFT) **sont obligatoirement en format 3 et le BT 25 Mixte en format 3 ou découverte.**

Il existe **5 formats de matchs homologués obligatoires** en fonction des catégories de tournoi, et du nombre d'équipes engagées par épreuve pour les compétitions de Beach tennis :

Format long :

- **Format 4** : 2 sets à 6 jeux avec points décisif ; 3^{ème} set : super jeu décisif à 10 points

Formats courts :

- **Format Découverte** : 1 set de 12 points (uniquement en BT25)
- **Format 3** : 2 sets à 4 jeux avec points décisif, jeu décisif à 4-4; 3^{ème} set : super jeu décisif à 10 points
- **Format 5** : 2 sets à 3 jeux avec points décisif ; 3^{ème} set : super jeu décisif à 10 points
- **Format 6** : 2 sets à 4 jeux avec points décisif ; jeu décisif à 3-3; 3^{ème} set : super jeu décisif à 10 points

Tous les matchs, quel que soit le format, seront comptabilisés pour le calcul du classement. Seuls les matchs en catégorie U10 (journée plateaux multi matchs) ne comptent pas pour le classement BT.

● FORMULES SPORTIVES :

Il existe de nombreuses formules sportives ou des combinaisons de formules possibles pour une compétition de Beach tennis : Poules, tableau à départ en ligne, Tournoi Multi Matches, poules + tableau à départ en ligne, etc...La formule sportive choisie est très importante et doit être la plus appropriée, afin de respecter une progression sportive tout au long de la compétition.

Quel que soit la formule sportive, il y a un **minimum de 3 matchs à faire pour chaque paire.**

Aussi, toutes les paires sont classées en fonction de leur rang obtenu à l'issue de la compétition. C'est pourquoi, il est **obligatoire de réaliser les matchs de classement pour les tournois FFT.** Ils peuvent se jouer dans un format différent, laissé au choix de l'organisateur parmi les formats évoqués ci-dessous. Ces matchs de classement ont un intérêt pour être au plus juste dans les niveaux réels de jeu retrouvés au niveau du classement FFT BT. **Si il n'y a pas de match de classement, alors l'équipe se classe au rang le plus bas.**

LES REGLES GENERALES

1.3 Formats de Jeu et Formules Sportives (Têtes de série, report, ...)



Sur les tournois ITF, proposer dès que possible un tournoi FFT en parallèle aux licenciés FFT (français et étrangers) qui se seraient fait vite sortir des tableaux ITF, dans le but de faire jouer au maximum les compétiteurs FFT.

Attention pas de TMC possible sur les tournois ITF.

Règle de gestion des Têtes de Série (TS) – *article 211 des Règlements Sportifs de la FFT*

- Dans tout tableau comportant des équipes classées, les mieux classées d'entre elles doivent être placées de façon à se rencontrer le plus tard possible ; elles sont appelées têtes de série. Tout tableau doit présenter des TS, à l'exclusion de ceux qui ne comportent exclusivement que des équipes non classées.

Pour calculer le poids d'une équipe, il faut additionner les classements de beach tennis des 2 joueurs composant l'équipe. Un joueur non classé beach tennis aura un classement égal au rang du dernier joueur numéroté + 1. Plus le poids de l'équipe est faible, plus l'équipe est forte.

- La numérotation des TS doit suivre l'ordre du classement officiel ; en cas d'égalité de poids entre 2 ou plusieurs équipes ou paires, l'organisateur de la compétition est libre d'ordonner les équipes ou les paires;

- Le **nombre de TS par rapport à l'effectif total du tableau** est le suivant :

Tableau de 32 et 24 : 8 TS

Tableau de 16 : 4 TS

Tableau de 8 : 2 TS

- Les TS doivent être placées :

en haut des moitiés, quarts, huitièmes ou autres fractions du demi-tableau haut ;

en bas des moitiés, quarts, huitièmes ou autres fractions du demi-tableau bas ;

En fonction de la taille du tableau, les têtes de série 1 (en bas) et 2 (en haut) sont placées en premier, et ont une position fixe dans le tableau. Pour les autres têtes de série restantes, en fonction de la taille du tableau, deux tirages au sort successifs selon les règles suivantes :

- tirage au sort des têtes de série 3 et 4 pour les tableaux de 16 et 32 ;

- puis tirage au sort des têtes de série 5 à 8 pour les tableaux de 24 et 32.

LES REGLES GENERALES

1.3 Formats de Jeu et Formules Sportives (Têtes de série, report, ...)



- Les numéros des TS doivent figurer sur les tableaux.

- Le placement des TS à l'occasion d'une phase de poules figure à l'article 214 alinéas 1 et 2.

Poules (Article 214 -1):

Le JAT arrête la liste des paires engagées, et constitue, les poules/tableaux; selon l'art. 214 et les règles FFT indiquées entre les slides 12 à 14 de ce guide de la compétition BT.

Lors de **phase de poules**, le JA doit **terminer impérativement sa programmation par le match équipe 1 contre équipe 2** (« finale du groupe ») et ne pas commencer par ce match.

Qualifications (Article 214 -2):

Des qualifications sont possibles : le nombre de paires qualifiées est déterminé par le JAT. Des paires peuvent être directement qualifiées pour une phase (phase finale par exemple, sous forme de poules ou de tableau). Ces paires ne peuvent alors en aucun cas être moins bien classées que la meilleure paire participant à la phase précédente.

Têtes de Série (Article 214 -2): Après une phase de poules, le JAT peut qualifier autant d'équipes qu'il le souhaite.

Pour la phase suivante, les têtes de série doivent être établies selon le résultat de la phase de poules.

ATTENTION : Si un classement FFT est publié moins de 72h avant le début de la Compétition (qualifications comprises), le Juge-Arbitre est libre d'utiliser ce dernier Classement publié, ou non.

Pour les BT 25, BT 100 seniors et mixte, ainsi que les BT250 seniors et seniors +45 qui nécessitent des classements maximums, il faut prendre autant que possible le dernier classement sorti pour éviter d'avoir des joueurs qui seraient mieux classés que le classement maximum requis ou le classement plancher par paire pour les BT250.

LES REGLES GENERALES

1.3 Formats de Jeu et Formules Sportives (Têtes de série, report, ...)



REPORT / DELAI DE FIN DE TOURNOI :

En cas de fortes intempéries, le JA doit prendre toutes les mesures nécessaires afin que la compétition ne soit pas reportée et puisse se disputer dans la journée. En cas de très mauvais temps, le tournoi pourra se prolonger au-delà des délais fixés, sans que cette **prolongation ne puisse excéder 2 journées – art. 72 des RS FFT.**

Pour toute demande de report, veuillez-vous rapprocher de votre Ligue, et de la FFT pour les BT1000 et BT2000 « clubs ».

Si un tournoi ne peut être fini pour cause de fortes intempéries et non reportable sous 2 jours, les prize money doivent être remis, et **les joueurs auront les points et seront classés en fonction du tour joué.**

Si aucun match n'a pu être joué, dans ce cas, il n'y aura pas de point ni de prize money attribué, même si les paires sont inscrites.

LES REGLES GENERALES

1.3 Formats de Jeu et Formules Sportives (Têtes de série, report, ...)

- « Zone interdite » retour de service (3m) / Côté service (6m ou 3m – selon les catégories de tournoi et l'âge) – Art. 6 et 9 des Règles du jeu FFT :

- La zone interdite de retour de service est la **zone située entre le filet et une ligne imaginaire parallèle au filet située 3 mètres du filet.**

- La zone interdite côté service est la **zone située entre le filet et une ligne imaginaire parallèle au filet située 6 mètres du filet.**

La zone des 3m ou des 6m est une zone d'exclusion = zone d'appréciation, non millimétrée.

Toutefois, elle **doit être clairement indiquée par un marqueur** (cône souple plat ou ruban adhésif - sécurité) placé sur ou immédiatement en dehors de la ligne de touche des côtés.

Aucun marqueur ne doit être placé dans le terrain. Aucun joueur ne doit toucher la zone interdite avant que la balle soit en jeu ; à **savoir au moment du contact balle/raquette du serveur que ca soit en compétitions FFT ou ITF.**



Toutes les compétitions +45 ans messieurs sont en zone 3m et Hauteur filet : 1,80m (BT 500 et >, recommandé : BT250 et <)

- « Règle alternative » au service :

C'est la règle du service au tie-break, super tie-break et match en format découverte avec l'obligation de changement de côté après le 1^{er} point, puis tous les 4 points; ceci pour une équitable en cas de soleil et/ou de vent lors des services.

LES REGLES GENERALES

1.3 Formats de Jeu et Formules Sportives (Têtes de série, report, ...)



Balles homologuées ITF :

Tous les matchs, quelque soit la catégorie d'âge, doivent se jouer avec **3 BALLEs par terrain**, stage 2 (balle molle).

Les balles doivent **obligatoirement être homologuées ITF pour toutes compétitions FFT ou ITF organisées sur le sol français** – cf. liste des balles homologuées « Beach tennis ITF » sur le site de la FFT : <https://www.fft.fr/gerer-mon-club/equipement/les-balles-homologuees-fft>

Tout comme le programme « Galaxie Tennis », il existe un programme pédagogique spécifique au Beach tennis pour les jeunes, le **Programme « Beach Tennis Junior FFT » avec 2 niveaux d'apprentissage chez les jeunes :**

- **Niveau Bleu pour les U10 et U12** (filles et garçons)

avec filet à 1,50m et terrain de 7x14m

- **Niveau Jaune pour les U14, U16 et U18**

avec filet à 1,70m et terrain de 8x16m (U14, U16 et U18 filles)

avec filet à 1,80m et terrain de 8x16m + zone 6m (U18 garçons)

Pour les U8 et U10 : Les compétitions ne sont pas homologuées, mais il est utile de **proposer des plateaux/compétitions multi chances ludiques**, sur 1 journée ou ½ journée selon les effectifs et le nombre de terrains , en respectant les formats de jeu adaptés à leurs âges (formats conseillés : découverte, 3, 5 et 6).

Pour les **tournois découvertes BT25/BT100** : jeunes, seniors ou seniors +45ans, ne pas hésitez à proposer des formats courts afin de pouvoir proposer ce type de tournoi avec de petits tableau, type T8, sur une ½ journée ou un soir ou 1 jours (ex : format découverte ou format 5). Bien respecter les cut de classements par joueur pour ces tournois en seniors et seniors+45 ans.

LES REGLES GENERALES

1.3 Formats de Jeu et Formules Sportives (Têtes de série, report, ...)



- **Catégorie d'âge et dimensions terrains pour les compétitions** (cf. diapo 12 – année de naissance / cat. d'âge):

COMPETITION U12 - Homologuée / U10 - Non Homologuée (NIVEAU PEDAGOGIQUE BLEU)		
Conditions de jeu	Catégorie d'âge	Classement FFT
Terrain : 14 x 7 m Hauteur filet : 1,50m Balle : molle - orange stage 2	U8 et U10* : 7 à 10 ans U12* : 11 et 12 ans	Classement FFT (classement unique seniors et jeunes) Pas de classement FFT pour les U8 / U10
COMPETITION U14 / U16 / U18 – Homologuée (NIVEAU PEDAGOGIQUE JAUNE)		
Conditions de jeu	Catégorie d'âge	Classement FFT
Terrain : 16 x 8 m Hauteur filet : 1,70m Balle : molle - orange stage 2	U14 : 13 et 14 ans <i>[possible d'accepter les U12]</i> U16 : 15 et 16 ans <i>[possible d'accepter les U12 et U14]</i> U18 : 17 et 18 ans <i>[possible d'accepter les U12*, U14 et 16]</i>	Classement FFT (classement unique seniors et jeunes)
ITF et FFT U18 Garçons : Filet à 1,80m		
COMPETITION SENIORS - Homologuée		
Conditions de jeu	Catégorie d'âge	Classement FFT
Terrain : 16 x 8 m - Hauteur filet : 1,70m (Jeunes, Dames et Mixte) - Hauteur filet : 1,80m (Messieurs toutes catégories d'âge : FFT BT 500 et > , ITF et U18 Garçons, recommandé : Messieurs BT250 et <) Balle : molle - orange stage 2	Seniors : 19 ans et plus <i>possible d'accepter les U16, U18 et U14 (avec certif. médecin du sport de – 6mois, et maxi. 4 BT1000 par an et pas de BT2000)</i> U12 : 11/12 ans <i>(avec certif. médecin du sport de – 6 mois pour BT 25, BT 100, BT100 Mixte, BT250 mixte, et maxi. 3 BT 250 par an)</i>	Classement FFT (classement unique seniors et jeunes)

* Les jeunes U10 peuvent jouer uniquement en catégorie de tournois homologuée U12.

Pour les U12 de jouer en U14, U16, et U18 et seniors BT 25, BT 100, BT 100 mixte et BT 250 (maxi. 3 par an pour ce dernier).

Pour les U14 de jouer en U16, U18 ; et en seniors si certificat médical d'un médecin du sport de -6 mois (et maxi 4 en BT1000 par an)

LES REGLES GENERALES

1.4 Nombres de matchs par jour/ Temps de repos



En fonction des **formats de jeu** utilisés au cours des compétitions (championnats par paire ou interclubs, et tournois), un joueur ou une joueuse est autorisé(e) à disputer un nombre maximum de matchs par jour incluant toutes les épreuves auxquelles il/elle participe.

90% des matchs sont des TMC, alors que d'autres formules seraient appropriées (poules), afin d'avoir des tableaux cohérents, et respectant la fatigue des joueurs et les rotations sur 1 ou 2 jours de tournois.

- Pour les tournois FFT possibles sur **une seule journée avec 2 terrains minimum** : BT25, BT100, BT250 la FFT tolère jusqu'à **5 matchs maximum par jour**.

Si un joueur s'engage sur **plusieurs épreuves d'un même tournoi** (exemple : DX + DM), le nombre est de **5 matchs maximum par jour, dont 3 matchs en format 4**, et le tournoi est **nécessairement sur 2 jours minimum**.

- Pour les tournois FFT possibles sur **une seule journée avec 1 terrain minimum** : BT25 et BT100 Jeunes, Seniors, Seniors+45 et mixtes **uniquement**, la FFT tolère jusqu'à **5 matchs maximum par jour**.

- **Pour les tournois FFT BT 500 :**

Le tournoi est à faire sur 2 jours minimum obligatoirement si 17 équipes et + . Cela permet de favoriser le développement du Beach Tennis, en mettant en place des actions de développement en parallèle : portes ouvertes au grand public, épreuves jeunes (BT25 ou 100 Jeunes), épreuves découvertes seniors (BT 25 et BT 100), épreuves mixtes jeunes ou seniors (BT25, BT100, BT250), plateaux multi matches U12 , ...

Pour les tournois BT500 avec 16 équipes et moins, le tournoi pourra se faire en 1 jour à condition d'avoir 4 terrains de disponibles pour réaliser l'ensemble des matchs.

En revanche, si l'effectif total est bien inférieur à 16 équipes, il peut être envisagé de réaliser le tournoi sur 1 jour, en ayant moins de 4 terrains. Il faudra être attentif à la programmation.

Pour rappel, les BT500 sont soumis à des coef. De pondération en fonction de nombre d'équipes par tableau à partir de 15 équipes et moins.

LES REGLES GENERALES

1.4 Nombres de matchs par jour/ Temps de repos



Compétitions FFT	Format de jeu	SUR 1 JOUR Nb de Match <u>maxi</u> / Jour si engagé.e sur <u>une</u> épreuve	SUR 2 JOURS Nb de Match maxi / Jour si engagé.e sur <u>plusieurs</u> épreuves	Temps de repos minimum entre chaque match *
FFT BT 25 J., S. et S+45 sur 1 terrain minimum	4	5	5 dont 3 au format 4	1h
	3	5	5 dont 3 au format 4	30'
	5	5	5 dont 3 au format 4	30'
	6	5	5 dont 3 au format 4	30'
	Découverte	5	7	15' après 3 matchs consécutifs
FFT BT 100 J., S. et S+45 sur 1 terrain minimum & BT250 S et S+45 sur 2 terrains minimum ⚠ Finale obligatoire au format 4 & BT250 Jeunes (orga. maxi. 1 par inter régions) sur 2 terrains minimum ⚠ Finale obligatoire au format 4 en U12 /U14 / U16 et U18	4	5	5 dont 3 au format 4	1h
	3*	5	5 dont 3 au format 4	30'
	5*	5	5 dont 3 au format 4	30'
	6*	5	5 dont 3 au format 4	30'

* Formats 3, 5, 6 voir Découverte sont à utiliser pour les tout petits : 6 / 10 ans

* Le JA peut décider, après accord conjoint des 2 équipes/paires (via les capitaines pour ce cas), de réduire le temps de repos (art. 233 bis / 7).

LES REGLES GENERALES

1.4 Nombres de matchs par jour/ Temps de repos



Catégories de tournoi FFT	Format de jeu	SUR 1 JOUR Nb de Match <u>maxi</u> / Jour si engagé.e sur une épreuve	SUR 2 JOURS Nb de Match <u>maxi</u> / Jour si engagé.e sur plusieurs épreuves	Temps de repos minimum entre chaque match *
FFT BT25 Mixte /BT100 Mixte Jeunes, Seniors et Seniors+45 FFT BT250 mixte seniors et seniors +45 sur 1 terrain minimum	3, Découvert (BT25)	5	5	30'
FFT BT 250 Mixte jeunes (FFT) FFT BT 500 Mixte (FFT) sur 2 terrains minimum	3	5	5	30'
FFT BT 500 sur 2 terrains minimum ⚠ Tableau principal obligatoire au format 4 sur 1 ou 2 jours selon la taille du tableau et le nombre de terrains disponibles	4	4	5 dont 3 au format 4	1h
FFT BT 1000 sur 4 terrains minimum ⚠ Tableau principal obligatoire au format 4 sur 2 jours minimum	4	Non autorisé	5 dont 3 au format 4	1h
FFT BT 2000 sur 8 terrains minimum ⚠ Tableau principal obligatoire au format 4 sur 2 jours minimum	4	Non autorisé	5 dont 3 au format 4	1h
Championnats par équipe Interclubs	3 Mixte 4 DD et DM	5 dont 3 au format 4	5 dont 3 au format 4	30 Minutes Maxi. Entre DM et DX

* Le JA peut décider, avec accord écrit des 2 paires/équipes (via les capitaines pour ce cas), de réduire le temps de repos.



2. ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT

ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT

2.1. Présentation



Catégories de tournois FFT	Saisie d'homologation	Délais <u>minimum</u> d'homologations * FFT	Droits d'homologations FFT (année sportive 2026)	Droits d'inscription maximum (par paire)	Prize Money
<i>FFT BT2000 FFT</i>	FFT	3 mois	31 €	Pas de maximum	2000€
FFT BT 2000 clubs	FFT	3 mois	31 €	Pas de maximum	1500€ et +
FFT BT 1000 clubs / FFT	FFT	3 mois	31 €	Pas de maximum	750 € et +
<i>FFT BT 1000 +45 ans (FFT)</i>	FFT	1 mois	31 €	Pas de maximum	300 € et +
FFT BT 500	Ligue	1 mois	31 €	Pas de maximum	251 € et +
<i>FFT BT 500 Mixte (FFT)</i>	FFT	1 mois	31 €	Pas de maximum	251€ – 400 €
FFT BT 250 / 250 Mixte	Ligue	1 mois	31 €	Pas de maximum	0 - 250 €
<i>FFT BT 250 Jeunes (FFT)</i>	FFT	1 mois	0 €	Pas de maximum	0 €
FFT BT 25 / 100 (J / S / +45 / Mixte)	FFT	15 jours	31 € / 0€ jeunes	Pas de maximum	0 €

- La taxe d'homologation est de **31€** pour un tournoi de Beach Tennis FFT et **0€** pour les tournois jeunes.
Les championnats n'ont pas de taxe d'homologation FFT – uniquement les chpts de France interclubs Pro A BT.
Pour toutes les compétitions de Beach Tennis, une épreuve est **homologuée** si elle comporte un **minimum de 4 équipes**.

- Il existe différentes catégories de tournois définies en fonction des points et du prize money distribué aux joueurs.

Aucun prize money ne peut être donné lors des épreuves jeunes (uniquement des lots)

- Pour les tournois homologués par la Fédération Française de Tennis (FFT), le prize money FFT s'entend par épreuve.

BT 1000 + 45 ans et BT 500 Mixte : épreuves uniquement proposées par la FFT (non ouvert aux clubs)

ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT

2.2 Droits et délais d'homologation



- Quel que soit le type d'épreuve ou la catégorie d'âge, **les tournois alimentent qu'un seul et même classement Beach Tennis :**
 - **Le Classement féminin pour les Dames**
 - **Le Classement masculin pour les Messieurs.**

L'association affiliée ou la Structure Habilitée FFT doit saisir sa demande unique d'homologation du BT25 au BT500 inclus (sauf BT500 mixte) pour l'ensemble des épreuves du tournoi qu'il organise (**3 épreuves maximum par homologation**), directement dans l'application ADOC. Celle-ci est alors visible par la Ligue et par la FFT dans la Base Administrative fédérale.

- Selon la catégorie de tournoi FFT, l'homologation doit être effectuée au plus tard **entre 15 jours à 3 mois, avant le premier jour du tournoi**. Prévoir un delta supplémentaire de 15 jours, avant le premier jour de la compétition pour être dans les délais si il y avait quelques informations administratives incomplètes transmises par le club organisateur.

Si le club ne respecte pas un délai d'homologation, seule la FFT selon le cas, pourra alors accepter - ou non - de saisir l'homologation hors délai, d'un tournoi FFT seulement, directement au sein de la base fédérale.

- Les Tournois FFT BT 1000 et 2000 « clubs » sont soumis à des cahiers des charges FFT détaillés, disponibles auprès du service beach tennis de la FFT.

- **Homologuer un FFT BT250 jeunes, BT500 +45 ans, BT1000 et BT2000 « club » seniors :**

Seules les BT 1000 « clubs » et BT 2000 « clubs » sont homologables uniquement par la FFT (fiche homologation interactive à retourner par mail au service BT de la FFT et selon les quotas établis par régions) **tout comme les épreuves fédérales FFT BT250 jeunes** (1 par inter régions), **BT500 + 45 ans** (1 par inter régions), **BT500 mixte, BT 1000 jeunes et BT2000** (Open de France BT Seniors, Chpts de France BT Seniors, ...). Ceci afin d'harmoniser ces catégories de tournois FFT et ITF sur l'ensemble des territoires français, **en respectant les quotas définis par territoire et selon la politique sportive ITF en France.**

Ainsi, le service Beach tennis s'assure qu'il n'y ait **pas deux gros tournois BT simultanément** (BT 1000, tournoi ITF ou tout autres gros événements de BT FFT ou ITF) **et à – de 450km** si sur les mêmes dates. + Obligations d'actions de développement pour les B1000 et BT 2000 (ex : tournoi jeunes, BT 25/BT100, animation grand public, ...). **Ils ne peuvent pas se jouer en parallèle de championnats régionaux, inter-régionaux ou de France.**

Fiche d'homologation interactive FFT BT 1000 <https://www.fft.fr/competition/beach-tennis/organiser-un-tournoi-de-beach-tennis>

ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT

2.2 Droits et délais d'homologation



- Une fois l'homologation validée administrativement, soit par la Ligue, soit par la FFT (pour les ITF, BT1000, BT500 +45 ans : 1 métropole, 1 Antilles et 1 Réunion, et BT2000), le tournoi est automatiquement et immédiatement publié sur l'Application Ten'Up (*application web et mobile à télécharger gratuitement*) : <https://tenup.fft.fr/recherche/tournois>

- Quand l'homologation est validée par le club dans ADOC, un mail est automatiquement envoyé au Juge-Arbitre, qui doit alors valider sa désignation dans l'application Beach Tennis/Padel : <https://beach-padel.app.fft.fr/beachja/logout/>
Une fois que le JAT1 ou JAT2 a accepté sa désignation, la Ligue peut/doit valider le tournoi (de BT 25 à BT 500 inclus – sauf BT500 mixte).

- **A l'issue du Tournoi, le Juge-Arbitre doit saisir les résultats dans un délai maximum de 48h, puis clôturer l'homologation dans l'application Beach Tennis : <https://beach-padel.app.fft.fr/beachja/logout/>**

Les résultats remontent alors automatiquement dans le palmarès des compétiteurs et seront pris en compte dans le calcul du classement du mois qui suit la clôture de l'épreuve par le JA. Ex : épreuve clôturée en mars, les points compteront pour le calcul du classement d'avril.

En cas d'erreur de saisie, le JAT pourra déclôturer de lui-même l'homologation concernée via l'appli. dédiée (JA padel/Beach FFT), corriger l'erreur, puis reclôturer le tournoi. Il n'est plus nécessaire de contacter la ligue ou la FFT. La correction sera effective lors du calcul de classement suivant (cf. chapitre « Classement »).

ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT

2.2 Droits et délais d'homologation



● **Pour les championnats régionaux et départementaux, et les championnats interclubs par équipes**, c'est le même principe que pour les tournois, cependant c'est la Ligue ou le Comité qui saisit directement l'homologation sur l'admin. FFT.

Les Championnats Régionaux sont valorisés en catégorie BT 250 (si < à 8 équipes) ou BT 500 (si > ou = à 8 équipes).

Les Phases départementales (qualificatives ou non, selon le règlement de la Ligue concernée) aux Championnats Régionaux sont valorisées en catégorie BT 100.

Les championnats interclubs par équipe sont valorisés en catégorie BT 100, 250, 500, 1000 ou 2000 selon la phase de compétition avec +1 dans le nombre de matchs pris en compte dans le **calcul du classement FFT BT pour le mois suivant** (soit 8 + 1 pour le calcul du classement BT pour les personnes ayant participé aux matchs par équipe, avec les 8 meilleurs résultats de tournois + 1 avec les points attribués en fonction de votre classement à l'issue de vos matchs par équipe). **Le meilleur résultat sur l'ensemble des phases de la compétition sera pris en compte** (pas de cumul de points sur les résultats sur toutes les phases).

Pour les épreuves par équipes, il est possible de saisir une paire avec un seul joueur pour les équipes disposant d'un nombre impair de participants au terme de la compétition (l'application ne sera pas bloquante).

A noter qu'il n'existe aucune restriction de classement pour participer à ces Championnats (départementaux ou régionaux) qualificatifs au Championnat de France par paire ou interclubs par équipes. Tout le monde peut y participer dès lors qu'il rentre dans les obligations de prise de licence FFT et de rattachement à un club, et de règlements sportifs FFT en lien avec le championnat considéré.

*Il suffit de respecter les critères d'âge requis par catégorie (jeunes et seniors). **Il ne peut y avoir un jeune en seniors en interclubs.***

Par ailleurs, les U14 doivent jouer en U14 uniquement, et les U16 et U18 doivent jouer en U18.

ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT

2.3 Les épreuves et les catégories d'âge



- Il existe plusieurs catégories de tournois FFT BT, et trois types d'épreuves :

Double Dame (DD), Double Messieurs (DM) et Double Mixte (DX)

- Il existe trois catégories d'âge : Jeunes, Seniors et Seniors +45 ans (cf. diapo 10 – année de naissance / cat. d'âge),

Il est recommandé aux clubs qui organisent des compétitions Seniors et Seniors +, d'organiser également des épreuves jeunes, dans le but de promouvoir et développer le Beach Tennis. Pour les tournois BT1000 / BT2000 « clubs », il est obligatoire de répondre au cahier des charges de la FFT dont les actions de développement exigées afin de pouvoir valider un BT1000 / 2000 pour un club.

- Les épreuves **Seniors** : ouvertes aux catégories d'âge 19 ans ou supérieures
- Les épreuves **Seniors +45 ans** : ouvertes aux catégories d'âge 45 ans et supérieures
- Les épreuves **Jeunes** : ouvertes aux joueurs des catégories d'âge 11 ans à 18 ans inclus. Les Jeunes de 10 ans et moins (U10 et U8) n'ont pas de tournois homologués; ils peuvent faire des journées, ½ journée ou week-end sous forme de plateaux multi-matches ludique et sportive (niveau pédagogique Jaune). Toutefois, les U10 peuvent jouer en tournoi jeune homologué mais U12 uniquement.

Pour les jeunes qui veulent jouer en catégorie d'âge supérieure jeunes et seniors, se référer pour le cadre au chapitre du Guide de la compétition Beach tennis FFT « **LES REGLES GENERALES - 1.1 Règles de participation** » - en slide 7 (restriction pour les U12 et U14)

NOUVEAUTE ! Les certificats médicaux jeunes pour jouer en catégorie supérieure d'âge doivent être fait par un médecin du sport et être datés de moins de 6 mois.

- **Les dames sont autorisées à participer à certains tournois messieurs** (FFT BT 25 et FFT BT 100). Les quelques paires de mixte ou 100% dames sont possibles (pas plus que la moitié de l'effectif total), **avec respect des classements maximum autorisés dames et messieurs.**

- **FFT BT 25** : Cut de classement par joueur : **Messieurs : maximum N°600 et > et Dames : maximum N°250 et >**

- **FFT BT 100 / BT 100 Mixte Seniors** : Cut de classement par joueur : **Messieurs : maxi. N°200 et > et Dames : maxi. N°150 et >**

Compte tenu de la possibilité pour les dames de participer à certaines épreuves messieurs, ces épreuves messieurs (avec paire mixte) impactent les classements dames et messieurs.

- Les résultats des épreuves de Double Mixte Jeunes, Seniors et Seniors +45 ans comptent également pour le calcul du classement (BT 500 – FFT et ceux des clubs BT25, BT100 et BT250).

ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT

2.4 Exigences minimum par catégorie



Chaque tournoi doit être juge-arbitré par un JAT de niveau 1 ou 2 minimum, selon les catégories de tournoi et doit être physiquement présent pendant toute la durée du tournoi. Pour les BT2000 et BT1000, un JAT3 minimum est demandé.

Le JAT peut participer à l'épreuve du tournoi qu'il juge-arbitre, à l'exception des BT1000 à BT2000. Lorsqu'il prend lui-même part, en tant que joueur, au tournoi dont il a la responsabilité, il doit désigner un JAT suppléant, chargé d'assurer le bon déroulement du tournoi pendant la durée de sa/ses partie(s).

Depuis le 9 janvier 2024, **toutes les épreuves ITF et les tournois seniors FFT BT500 et +** seront soumis rétroactivement à un **coefficient multiplicateur de pondération**, correspondant au nombre d'équipes ayant réellement participé à l'épreuve :

- Multiplié par **0,60** de 4 à 8 équipes
- Multiplié par **0,70** de 9 à 12 équipes
- Multiplié par **0,80** de 13 à 15 équipes
- Multiplié par **1** de 16 équipes et plus

Attention : Si une épreuve a moins de 4 paires inscrites, l'épreuve pourra avoir lieu, mais ne sera pas homologuée.

Depuis la saison sportive 2025, toutes les épreuves ITF junior, les tournois FFT jeunes U14 BT250 et plus, ainsi que les championnats par équipes Régionaux et interligues /inter régions seront soumises rétroactivement à un **coefficient multiplicateur de pondération jeune**, correspondant au nombre d'équipes ayant réellement participé à l'épreuve :

- Multiplié par **0,70** de 4 à 8 équipes
- Multiplié par **1** de 9 équipes à +

Attention : Si une épreuve a moins de 4 paires inscrites, l'épreuve pourra avoir lieu, mais ne sera pas homologuée.

Si un Prize money a été annoncé, il devra intégralement être distribué, et ce quel que soit le nombre de paires participantes (sauf si le tournoi n'a pu aller jusqu'à son terme).

ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT

2.4 Exigences minimum par catégorie



		BT 100 Jeunes		BT 250 Jeunes (maxi. 1 tournoi par inter régions)		BT 500 Jeunes Compétition FFT uniquement		BT1000 Jeunes Compétition FFT uniquement
		U14	U18	U14	U18	U14	U18	U18
Coefficient multiplicateur de pondération <u>jeunes</u>	Tournois clubs	-	-	X	-			
	Compétitions Fédérales	Chpts Dptx	Chpts Dptx	Chpts Régionaux	Chpts Régionaux	Chpts de France		Chpts de France
		-	-	-	-	-		-
		Interclubs par équipes	Interclubs par équipes	Interclubs par équipes	Interclubs par équipes	inter ligues par équipes	inter régions par équipes	
						Open de France		Open de France
						X		X

X / coef. Pondérateur jeunes d'appliqué

- / Pas de coef. Pondérateurs jeunes d'appliqué

Pour tous les types de tournois, les matchs de classement sont **obligatoires** : **chaque paire** doit avoir, au **minimum 3 matchs programmés**. Les matchs de classement peuvent se jouer en format court. C'est le JAT qui décidera du format utilisé.

Pour les BT1000 et plus, il est **obligatoire** de mettre à disposition des joueurs un kinésithérapeute (ostéopathe non valable). De même, un médecin ou un dispositif d'urgence doit être joignable rapidement.

Pour les BT1000 / BT2000 « clubs », des cahiers des charges spécifiques FFT sont fournis aux clubs concernés.

ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT (Homologués)

2.5 Cahier des charges Jeunes (U12/U14/U16/U18), Seniors, Seniors +45



TOURNOIS	BT 25	BT 100 / 100 Mixte Jeunes et Seniors	BT 250 / 250 mixte BT250 J (1 / inter région)	BT 500 1 ou 2 jours	BT 1000 2 jours minimum	BT 2000 2 jours minimum
Prize Money	0 € / + Lots	0 € / + Lots	0 - 250 € / + Lots 0 € / + Lots (jeunes)	251 € et + / + Lots	750 € et + / +Lots +45 ans: 300€ et + /lots	1500€ et +/+lots (clubs) 2000 € /+lots (FFT)
Délais Homologation	2 semaines minimum	2 semaines minimum	1 mois minimum	1 mois minimum	3 mois minimum	3 mois minimum
Qualification JA Principal	JAT1 minimum	JAT1 minimum	JAT1 minimum *	JAT2 minimum *	JAT3 / JAT3 BT mini <u>Ou</u> JAT2 en formation JAT3 (non joueur)	JAT3 / JAT3 BT mini. <u>Ou</u> JAT2 en formation JAT3 (non joueur)
JA Adjoint	-	-	1 JAT (si JAT principal joueur)	1 JAT (si JAT principal joueur) <u>ou</u> 1 superviseur recommandé (si JAT principal non joueur)	1 JAT et/ou 1 superviseur de terrain obligatoire	JAT2 minimum (non joueur)
Kiné	-	-	-	Conseillé	1	1
Nb Terrains mini.	1	1	2	2	4	8
Zone 6 mètres <i>DM S. et DG U18</i>	Choix de l'organisateur	Choix organisateur Obligatoire U18 G X en mixte	Choix organisateur Obligatoire U18 G X en mixte	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
Cut Classement	Messieurs: max 600 Dames: max. 250 Jeunes: Open	Messieurs: max 200 Dames: max 150 Jeunes: Open	Mini. 120 / paire Jeunes: Open	Open	Open	Open
Formule sportive	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre
Format de jeu	Découverte, 3, 4, 5 ou 6	3, 4, 5 ou 6 Finale obligatoire : 4 Mixte : 3 obligatoire	3, 4, 5 ou 6 Finale obligatoire 4 Mixte : 3 obligatoire	3, 4, 5 ou 6 Tableau Final: 4 obligatoire	3, 4, 5 ou 6 Tableau Final: 4 obligatoire	3, 4, 5 ou 6 Tableau Final: 4 obligatoire
Balles tableau principal	3 / terrain	3 / terrain	3 / terrain 3 / match, dès ½ F	3 / terrain 3 / match, dès ¼ F	3 / match	3 / match
Nbre de match / j.	5 maxi.	5 maxi.	5 maxi.	3 maxi.	3 maxi.	3 maxi.
Durée minimum	1 jour	1 jour	1 jour	1 ou 2 jours (taille tableau)	2 jours	2 jours

ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT (Non homologué)

2.5 Cahier des charges Jeunes U10 – journée multi matchs



TOURNOIS Journée Multi matchs	U10 Non homologué
Prize Money	0 € / + Lots
Délais Homologation	Pas d'homologation possible
Qualification Juge-Arbitre	JAT1 minimum
Nb Terrain minimum 7x14m / Filet ht 1,50m)	1
Cut Classement	Open
Formule sportive <i>tableau à départ en ligne, poules + tableau,...</i>	Libre
Format de jeu	Découverte, 3, 4, 5 ou 6 Matches classement : Découverte, 3, 4, 5 ou 6
Balles	3 / terrain
Nombre de match / jour	5 maxi.
Durée minimum	1 jour

- Possibilité pour les U10 de jouer en catégorie U12 uniquement afin de jouer des tournois homologués

ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT

2.6 Répartition des gains



- La répartition des gains (par équipe) est définie selon le prize money de l'épreuve.

Il doit être réparti équitablement entre l'épreuve féminine et masculine.

- Le **prize money doit être strictement identique selon les épreuves seniors féminine et masculine (parité sportive)**. Le montant du prize money de chaque épreuve déterminera sa catégorie et son barème de points (idéalement pourcentage de répartition entre la 1^{ère} et 4^{ème} place comme suit). **Nous recommandons également de différencier le prize money pour les places 3 et 4.**

- Aucun prize money ne peut être distribué sur les épreuves Jeunes, uniquement des lots.

Tournois FFT					
<i>Exemples de répartitions des prix</i>					
Epreuve Féminine de catégorie FFT BT 500 (prize money : 251 € et +)		600 € de prize money (prix par équipe)	Epreuve Masculine de catégorie FFT BT 250 (prize money : 0 à 250 €)		250 € de prize money (prix par équipe)
Equipe Vainqueur	50 %	300 €	Equipe Vainqueur	50 %	125 €
Equipe Finaliste	30 %	180 €	Equipe Finaliste	30 %	75 €
Equipes Demi-finalistes (3 ^{ème})	12 %	72 €	Equipes Demi-finaliste (3 ^{ème} et 4 ^{ème})	12 %	30 €
Equipes Demi-finalistes (4 ^{ème})	8 %	48 €	Equipes Demi-finalistes (4 ^{ème})	8 %	20 €



3. ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF



ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

3.1. Présentation



Catégories de tournois ITF	Délais <u>minimums</u> d'homologations ITF	Saisie d'homologation	Droits d'homologations ITF (année civile 2026)	Droits d'inscription maximum (par paire)	Prize Money
ITF BT Sand Séries	6 mois	FFT	1 711 €	150 \$ *	75 000 \$ / 100 000\$ et +
ITF BT 400	6 mois	FFT	1 500 €	150 \$ *	45 000 \$ et +
ITF BT 200	4 mois	FFT	860 €	100 \$ *	15 000 - 24 000 \$
ITF BT 100	4 mois	FFT	685 €	100 \$ *	10 000 - 14 000 \$
ITF BT 50	3 mois	FFT	345 €	70 \$ *	4 000 - 9 000 \$
<i>ITF BT 10</i> <small>(Depuis le 1^{er} oct. 2024, plus d'homologation possible en France)</small>	X	X	<i>Depuis le 1^{er} oct. 2024, plus d'homologation possible en France</i>	70 \$ *	0 \$
ITF BT Mixte (BT200 et +)	3 mois	FFT	0 € si pas de prize money sinon prix selon de la cat. ITF choisie	50 \$ *	0€ ou selon la cat. ITF choisie
ITF BT Junior 100	3 mois	FFT	130 €	25 \$ *	0 \$

* Possibilité de rajouter 20\$ de frais d'inscription par équipe pour des compétitions en indoor.

* Obligation de prendre un IPIN (International Player Identification Number) pour les tournois ITF de Beach tennis : **40 \$**

- Il existe différentes catégories de tournois ITF définies en fonction des points et du prize money (sauf en junior et BT10) distribué aux joueurs, ainsi que par l'éventuelle prise en charge par l'organisateur des frais d'hébergement des joueurs en ITF.
- Pour les tournois homologués par la Fédération Internationale de Tennis (ITF), les prize money ITF s'entendent de manière globale, pour l'ensemble des épreuves du Tournoi.
- Le montant des droits d'inscription par paire est soumis à un maximum, dont le montant est défini en fonction du prize money du tournoi.
- Des droits d'homologations ITF sont à payer par les organisateurs de tournois par prélèvement automatique. Leurs montants sont définis en fonction des prize money (= catégorie du tournoi ITF).

ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

3.1. Présentation



- Il existe 3 types d'épreuves homologuées pour les tournois ITF : Double Dame (DD), Double Messieurs (DM) et Double Mixte (DX) ; déclinables pour les tournois ITF junior.
- L'organisation d'un tournoi ITF impose aux organisateurs de respecter les règlements et le cahier des charges des tournois ITF, disponibles sur le site de l'ITF : <https://www.itftennis.com/en/about-us/governance/rules-and-regulations/?type=tour-regulations>

Tous les tournois ITF BT Messieurs et U18 Garçons ont un filet à 1,80m de hauteur et une zone de 6m côté serveur.
Pour les dames, le filet est à 1,70m et une zone de 3m côté receveur.

- Il est possible de rajouter des options « bundles » (HOT) aux tournois ITF BT100 et supérieurs uniquement, afin d'offrir plus de points aux joueurs pour leur Classement ITF. Il faudra remplir sur l'Application Form ITF en ligne les onglets dédiés aux bundles suivants :
 - **Hospitalités (+H)** : Lorsque l'hospitalité, avec le petit déjeuner inclus, est ajoutée aux paires 5-8, en plus des paires 1-4 dames et messieurs (déjà couvertes par les exigences minimales : 1j avant le Main Draw – hospitalité jusqu'au lendemain de l'élimination de la paire du tournoi), celle-ci est donc entendue pour les 8 équipes dames et 8 équipes messieurs, qui doit être prolongée et offerte jusqu'au lendemain du dernier jour du tournoi.
 - **Officiels (+O)** : Tous les matchs à partir des quarts de finale devront être arbitrés par des officiels nationaux, avec 2 juges de lignes sur les courts 1 et 2, ainsi que des ramasseurs sur tous les courts. Minimum 3 balles durant tout le match.
 - **Streaming et TV (+T)** : TV et streaming (minimum 3 caméras HD) sur le court central avec live scoring. Diffusion en continu et télévision.
 - Au moins trois (3) caméras HD avec graphiques et affichage des scores en direct pour produire un flux international clair.
 - Vidéo de 60 à 90 secondes présentant les moments forts et comprenant : Vue aérienne du site ou plan « d'introduction » à l'entrée du tournoi, Plans d'action tout au long du tournoi, Plans de la foule enthousiaste célébrant/acclamant, Moments clés de chacune des finales, Remise des trophées à chaque équipe gagnante.
- FACULTATIF : Interview d'après-match avec les équipes gagnantes en anglais
 - Les images brutes complètes de tous les matchs diffusés en streaming doivent être fournies dans les quatre (4) semaines suivant la fin du tournoi.
 - Court central avec capacité d'accueil.

ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

3.1. Présentation



REMARQUE sur le streaming et TV : si ce contenu n'est pas fourni dans les 48 heures suivant la fin du tournoi, l'organisateur perdra la possibilité de demander des forfaits l'année suivante. Nous recommandons vivement de préparer les vidéos des temps forts avant le tournoi.

• **HOT : obligatoire pour les ITF BT400 et Sand Series**

● Quel que soit le type d'épreuve ou la catégorie d'âge, **les tournois ITF organisés sur les territoires français alimentent qu'un seul et même classement Beach Tennis : le Classement féminin pour les Dames et le Classement masculin pour les Messieurs.**

Il n'y a plus de classement jeunes filles et garçons.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, toutes les épreuves ITF pro sont soumises à un **coefficient multiplicateur de pondération**, correspondant au nombre d'équipes participantes à l'épreuve :

- **Multiplié par 0,60 de 4 à 8 équipes**
- **Multiplié par 0,70 de 9 à 12 équipes**
- **Multiplié par 0,80 de 13 à 15 équipes**
- **Multiplié par 1 de 16 équipes et plus**

Toutes les épreuves ITF junior sont également soumises à un **coefficient multiplicateur de pondération jeune**, correspondant au nombre d'équipes ayant réellement participé à l'épreuve :

- **Multiplié par 0,70 de 4 à 8 équipes**
- **Multiplié par 1 de 9 équipes à +**

● **A l'issue du Tournoi ITF et de la saisie par le JA des résultats**, ces derniers remontent alors automatiquement dans le palmarès des compétiteurs et seront pris en compte dans le calcul du classement du mois qui suit la clôture de l'épreuve par le JA. Ex : épreuve clôturée en mars, les points compteront pour le calcul du classement d'avril.

En cas d'erreur de saisie, le JAT pourra déclôturer de lui-même l'homologation concernée via l'appli. dédiée (JA padel/Beach FFT), corriger l'erreur, puis reclôturer le tournoi. Il n'est plus nécessaire de contacter la ligue ou la FFT. La correction sera effective lors du calcul de classement suivant (cf. chapitre « Classement »).

ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

3.2 Droits et délais d'homologation



- L'association affiliée ou la Structure Habilitée FFT doit faire une demande d'homologation ITF par mail auprès du service beach tennis de la FFT en précisant les dates, lieu et club organisateur

- Lors de la demande d'homologation, vous devez envoyer par mail une demande (en respectant les délais autorisés par l'ITF) au service Beach tennis de la FFT, afin qu'il **vérifie administrativement l'harmonisation et la faisabilité de ce tournoi dans le calendrier et si le service arbitrage a la possibilité de désigner un JA badgé sur la compétition.**

- Si tout est validé sur ces premières informations, la FFT vous enverra vos codes d'accès à la plateforme ITF pour saisir votre Application Form en ligne. Seul les tournois ITF Junior sont encore à remplir via l'application Form au format Excel dédiée, à demander au service Beach tennis par mail. Une fois l'Application Form remplie sur la plateforme ITF dédiée, merci de l'indiquer par mail au service Beach tennis FFT afin qu'il vérifie et valide les informations renseignées pour une homologation finale de l'ITF.

Ainsi, après la saisie de l'homologation des tournois ITF dans la base Administrative fédérale effectuée par le Siège, votre tournoi apparaîtra en ligne sur le calendrier des tournois FFT et ITF.

Pour ces raisons de délais de traitement et vérification par toutes les parties, prévoir lors de votre demande d'homologation un delta supplémentaire de 15 jours.

Si le club ne respecte pas un délai d'homologation imparti, seule l'ITF selon le cas, pourra alors accepter - ou non - l'homologation de ce dernier.

ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

3.2 Droits et délais d'homologation



● **Les tournois ITF doivent également être homologués FFT, afin que leurs résultats soient pris en compte pour le classement FFT.** Le Juge Arbitre devra donc réaliser **obligatoirement une double saisie des résultats dans un délai maximum de 48h, dans l'application JA Beach Tennis sur tous les tournois ITF**, organisés en France, afin que les résultats soient pris en compte pour le calcul du classement FFT BT. Et bien « **clôturer** » l'homologation à la fin de la saisie.

Pour cela il devra utiliser le « Tournement Planner » (logiciel ITF) et l'application fédérale JA Beach : <https://beachpadel.app.fft.fr/beachja/logout/>

Pour cela, il est important que le JA des tournois ITF saisisse en amont les joueurs et joueuses sur cette application ITF afin d'être sûr que tous les joueurs étrangers soient bien enregistrés dans la base admin. FFT et ainsi pouvoir correctement saisir les résultats dans les 48h qui suivent le tournoi ITF.

IMPORTANT :

- Si le JAT de l'épreuve ITF BT ne trouve pas certains joueurs étrangers, dans l'application FFT JA Beach/padel/pickle, il faudra qu'il envoie par mail au service BT de la FFT la liste de ces joueurs et joueuses en précisant dans cet ordre NOM, PRENOM + NATIONALITE (en 3 lettres) dans un tableau Excel. Trame du Document à demander au service Beach tennis FFT : beachtennis@fft.fr

- Les matchs de classement en ITF ne sont pas obligatoires dans les règles, même si le tournoi est réalisé sur le sol français et compte pour le classement français. Sans match de classement, alors l'équipe se classe au rang le plus bas. Toutefois depuis 2021, il y a pour les tournois ITF des points de classement pour les tours de qualification et une augmentation des points attribués dans les épreuves de consolation.

● **Le Juge Arbitre devra également** envoyer les tableaux et le « Referee report » dès la fin du tournoi à l'ITF.

Pour les tournois ITF Junior, au-delà de la double saisie FFT / ITF, le JA devra envoyer par mail les tableaux Junior en format .pdf à l'ITF.

ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

3.3 Les épreuves et les catégories d'âge



● **IPIN (Licence ITF)** : Depuis 2020, tous les joueurs ont besoin d'un International Player Identification Number pour participer aux compétitions internationales Seniors ITF Beach Tennis (pas besoin d'IPIN pour les compétitions ITF Junior). L'attribution d'un IPIN Beach tennis peut se faire que si le joueur a atteint 14 ans au 31 décembre de l'année en cours. Si un joueur atteint 14 ans après cette date, mais a 14 ans pour le 1^{er} jour d'un tournoi pro, alors il pourra également prendre un IPIN et sélectionner Beach Tennis comme circuit sur IPIN tout au long de l'année qui suit le 31 décembre.

Il faudra vous inscrire sur la plateforme de l'ITF, afin d'obtenir un IPIN : <https://www.itftennis.com/en/itf-tours/beach-tennis-tour/>

Vous devez impérativement avoir un IPIN avant la date limite d'inscription du premier tournoi ITF auquel vous participerez.

- **Service en ligne IPIN** : Il fournit des informations sur le calendrier, l'entrée et le retrait instantanés de tournois ITF, les paiements en ligne, l'état des inscriptions et les horaires des tournois **24h/24, 365 jours par an et est disponible en anglais, français et espagnol.**

- **Coût** : Beach Tennis IPIN coûte **40 \$US**

- **Abonnement** : Il est **valable pour une période de 52 semaines à compter de la date d'inscription.** Veuillez donc vous inscrire uniquement lorsque vous êtes prêt à commencer à participer à des tournois, pour maximiser l'utilisation.

- **Sélection des circuits** : Pour participer aux tournois ITF Beach Tennis uniquement, **sélectionnez Beach Tennis** (pas professionnel tennis, junior tennis).

- **Compte Match-Up** : une fois que vous vous êtes inscrit pour une licence IPIN Beach Tennis délivrée par l'ITF, les résultats seront mis en correspondance avec votre historique de jeu dès que possible (veuillez prévoir plusieurs jours pour que cette étape soit terminée).

● Les **dates limites d'inscription et de retrait sont de 11 et 4 jours** respectivement à 14h00 GMT, avant le lundi de la semaine du tournoi.

ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

3.3 Les épreuves et les catégories d'âge



● Tournoi ITF Junior :

Pour info le BT Junior Tour ITF est ouvert aux joueurs âgés de 13 à 18 ans. Un joueur est admissible à participer aux tournois juniors ITF BT à condition d'avoir 13 ans à la date de début du tournoi. Un joueur peut participer aux tournois ITF jeunes jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle il atteint l'âge de 18 ans.

Attention en cas de double homologation ITF / FFT pour les U18 !

Un U18 est considéré comme seniors en tournoi ITF à partir du 1^{er} janvier de l'année sportive en cours, car la période de la saison sportive est différente en FFT (année sportive du 1^{er} sept au 31 aout) et ITF (1^{er} janvier au 31 déc.).

Les U18 FFT devront donc s'inscrire uniquement en seniors du 1^{er} janvier au 31 aout de l'année sportive en cours.

Attention également pour les U12, en cas de double homologation ITF / FFT , car les jeunes U12 peuvent jouer en U14 sur des tournois jeunes FFT, mais pas en ITF Junior (13/18 ans). Donc en cas de double homologation de la part de l'organisation, les jeunes U12 ne pourront prendre part au tournoi. Le JA et le comité de tournoi devront être attentif au bon respect des catégories d'âge.

Beach Tennis Junior Tour

Si une hospitalité officielle est offerte, les conditions de cette hospitalité doivent être accessibles à tous les joueurs inscrits et les conditions doivent être les mêmes pour les épreuves masculines et féminines. Lorsque l'hospitalité est offerte, elle est définie comme une chambre gratuite avec petit-déjeuner à l'hôtel officiel, à l'usage de chaque paire, à partir d'au moins un (1) jour avant le début du tableau principal jusqu'au lendemain du dernier jour du tournoi.

ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

3.4 Répartition des gains



- La répartition des gains (par paire) est définie selon le prize money du tournoi et selon la performance de chaque équipe.
- Sur les tournois ITF le prize money indiqué est fixe et définitif. Le taux de conversion est celui déclaré sur l'Application Form. Si vous avez choisi de payer le prize money dans une autre devise que le \$ (en € le plus souvent), veuillez insérer le taux de change en utilisant le site web suivant <https://www.xe.com/> (utilisé par l'ITF également), pour calculer la répartition du prize money dans la monnaie choisie (en € pour la France). Les taxes à déduire pour le prize money des joueurs étrangers sont de 15%.
- Sur les tournois ITF, **le montant total du prize money concerne les épreuves seniors féminine et masculine**. Il doit être réparti équitablement entre l'épreuve féminine et masculine (cf. tableau ci-dessous à multiplier par deux pour les 2 tableaux)
- Aucun prize money ne peut être distribué sur les épreuves jeunes.

Tournois ITF	ITF BT Sand Series 50 000 \$ et +	BT 400 35 000 – 100 000 \$	BT 200 15 000 – 24 000 \$	BT 100 10 000 – 14 000 \$	BT 50 4 000 – 9 000 \$	Répartition en % du prize money total
Vainqueur	10 000 \$ et +	7 000 - 20 000 \$	3 000 - 4 800 \$	2 000 - 2 800 \$	800 - 1800 \$	20 %
Finaliste	6 000 \$ et +	4 200 – 12 000 \$	1 800 - 2 880 \$	1 200 - 1680 \$	480 - 1080 \$	12 %
Demi-finaliste	2 500 \$ et +	1 750 – 5 000 \$	750 - 1200 \$	500 - 700 \$	200 - 450 \$	5%
Quart de finaliste	1 000 \$ et +	700 – 2 000 \$	300 - 480 \$	200 - 280 \$	80 - 180 \$	2%

ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

3.5 Wild Card FFT



- Wild Cards ITF

La FFT a un droit de regard sur les WC clubs et FFT, et de décision sur les WC FFT, pour les ITF de beach tennis sur tous les territoires français.

L'organisation du tournoi ITF doit solliciter obligatoirement le service beach tennis FFT par mail sur beachtennis@fft.fr afin que le tournoi lui soumette les demandes de WC pour faire ses propositions de « WC FFT » au-delà des « WC club » organisateur.

ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

3.6 Exigences minimum* par catégorie



Tournois ITF	ITF BT Sand Series 50 000 \$ et +	ITF BT 400 35 000 – 100 000\$	ITF BT 200 15 000 – 24 000\$	ITF BT 100 10 000 – 14 000\$	ITF BT 50 4 000 – 9 000\$	ITF BT 10 0 \$
Nombre de terrains pour la compétition* + Terrain d'entraînement permanent	4 minimum + Terrain d'entraînement permanent mini. 1 pour T.16 équipes et 2 pour T.32	4 minimum + Terrain d'entraînement permanent mini. 1 pour 16 équipes et 2 pour 32 équipes	4 minimum + Terrain d'entraînement permanent mini. 1 pour 16 équipes et 2 pour 32 équipes	4 minimum + Terrain d'entraînement permanent mini. 1 pour 16 équipes et 2 pour 32 équipes	4 minimum + Terrain d'entraînement recommandés 1 pour T.16/32 pendant au moins 9h par jour	
Nombre de match par jour maximum	2	2	2	2	4	
Nombre de jour de compétition	Mini. 4 1 Qualif.	Mini. 4 1 Qualif.	2/3 1 Qualif.	2/3 1 Qualif.	1/2/3 1 Qualif.	
Nombre de balles neuves mini. / match (qualif. & tableau principal)*	3	3	3	3	3	
Qualification JA	Badge argent + 1 adjoint B. Blanc	Badge blanc	Badge blanc	Badge blanc	Badge blanc	
Tableau principal Tableau Qualif.	32 32/48	32 16/32	16*/32 16/32	16*/32 16/32	16*/32 8/16/32	
Kinésithérapeute	2	1	1	1	1	
Arbitres de chaise Tableau Principal	1 ^{er} Tour	1 ^{er} Tour	à partir des 1/4 de F.	à partir des 1/2 finales	A la discrétion de l'Organisateur	
Superviseurs terrains	recommandé pour le tableau principal	recommandé pour le tableau principal	recommandé pour le tableau principal	recommandé pour le tableau principal	-	
Juges de Lignes	à partir des 16 ^{ème} de F.	à partir des 1/4 de F.	Recommandé	-	-	
Hospitalité <u>Pour les meilleures équipes</u>	8 équipes dames 8 équipes messieurs	8 équipes dames 8 équipes messieurs	4 équipes dames 4 équipes messieurs	4 équipes dames 4 équipes messieurs	-	

Plus aucun ITF BT10 ne pourra être organisé sur l'ensemble des territoires français

***Nbre de paire mini obligatoire.** Le nombre de terrains pour la compétition dépend du nombre de paires engagées et de la catégorie de tournoi. Des terrains d'entraînement hors site de la compétition peuvent être proposés, mais l'organisateur devra proposer un service de navettes le cas échéant. Filet à 1,80m pour les seniors et U18 Garçons et zone 6m.

* **Changement des balles :** après 9 jeux puis tous les 11 jeux sur les BT 400 et Sand Series aux qualifs + Tableau principal et BT200 uniquement pour le T. Principal.

ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

3.6 Exigences minimum* par catégorie



Tournois ITF	ITF BT Sand Series 50 000 \$ et +	ITF BT 400 35 000 – 100 000\$	ITF BT 200 15 000 – 24 000\$	ITF BT 100 10 000 – 14 000\$	ITF BT 50 4 000 – 9 000\$	ITF BT 10 0 \$
Espace joueur / Player Lounge	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire	-	Plus aucun ITF BT10 ne pourra être organisé sur l'ensemble des territoires français
Ramasseur	1/4 de F. Si diffusion stream sur tout le tableau principal	1/4 de F.	Recommandé 1/4 de F.	Recommandé 1/4 de F.	optionnel	

***Nbre de paire mini obligatoire.** Le nombre de terrains pour la compétition dépend du nombre de paires engagées et de la catégorie de tournoi. Des terrains d'entraînement hors site de la compétition peuvent être proposés, mais l'organisateur devra proposer un service de navettes le cas échéant. Filet à 1,80m pour les seniors et U18 Garçons et zone 6m.

* **Changement des balles :** après 9 jeux puis tous les 11 jeux sur les BT 400 et Sand Series aux qualifs + Tableau principal et BT200 uniquement pour le T. Principal.

ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

3.7 Aides financières FFT



La demande d'organisation d'un ITF BT50 et plus doit être faite obligatoirement par mail auprès du service Beach tennis de la FFT. Après validation des dates et du lieu, le club recevra des codes de connexion pour remplir en ligne l'application form de l'ITF.

Celle-ci devra être remplie sans indiquer le JAT (referee), mais uniquement TBC (To Be Confirmed), car c'est le service arbitrage de la FFT qui désigne systématiquement le JA.

L'ensemble des JAT est nommé par le service arbitrage de la FFT du BT50 au BT Sand Series et indemnisé par le service Beach tennis de la FFT selon le détail ci-dessous :

Le service Beach tennis FFT prendra en charge les indemnités journalières du JAT principal : 1 jour de préparation + les 2 ou 3 jours de tournois selon le cas, ainsi que ses frais de déplacement.

Si plus de 3 tournois ITF pour le même club FFT, le trajet A/R du JA sera à 50% pour la FFT et les autres 50% au club organisateur (avion, train ou voiture le cas échéant).

Le club organisateur aura donc à sa charge l'hébergement et les repas du JAT principal + les navettes A/R entre le site de la compétition et l'aéroport ou la gare selon le cas; ainsi que 50% du billet d'avion ou de train, au-delà de 3 tournois ITF.

Par ailleurs, seuls les tournois ITF **du BT100 au BT Sand Series** peuvent bénéficier d'une aide financière du service Beach tennis de la FFT, sous réserve que le budget du service Beach tennis le permette et que celui-ci soit validé par le Comité fédéral de la FFT.

Cette aide est à allouer à la prise en charge d'une partie consacrée à l'organisation du tournoi (achat de matériel sportif, supports de com sur site, autres que les dépenses liées à l'arbitrage).

Une demande officielle d'aide financière est à faire par mail au service BT de la FFT, en précisant la catégorie du tournoi ainsi que les dates de celui-ci et en respectant les délais d'homologation des ITF - **Il n'y a pas de validation systématique (études dossier, calendrier, ...)**

Le Service Beach Tennis de la FFT reviendra dès que possible auprès du club, afin de savoir si une aide financière est accordée.

IMPORTANT : Il n'y a qu'une aide financière FFT par club et par année sportive, pour l'organisation d'un tournoi ITF de Beach tennis.

ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

3.8 Coaching



Le coaching en cours de jeu et hors du terrain est autorisé depuis le 1^{er} janvier 2025 lors des tournois BT100 et plus, mais uniquement sur les matchs où la présence d'arbitres de chaise est obligatoire, à savoir :

- ITF BT 100 dès les 1/2 finales
- ITF BT 200 / BT 400 dès les 1/4 de finales
- ITF BT Sand Series dès les 16^{èmes} de finales
- ITF World Championships sur tout le tableau principal

Sous réserve du respect des points suivants :

1. Tout membre de l'équipe de supporter (parent, ami, coach, etc.) autorisé par le joueur à s'asseoir dans la « zone désignée pour le coach » doit se conformer aux conditions établies par l'ITF afin d'être qualifié de « coach »
2. Un « coach » doit demander et obtenir une accréditation pour le tournoi et doit porter son accréditation officielle du tournoi pendant le match.

Il faudra donc prévoir pour les organisateurs de ces tournois des zones assises pour les « coaches » ainsi que les accréditations officielles et vérifier ces dernières ainsi que les tenues appropriées de toutes les personnes de ces zones.

Dans ce cas, il est considéré comme un « coach » tout entraîneur qui s'assoit sur les sièges réservés aux entraîneurs doit être accrédité et porter l'accréditation officielle du tournoi.

Coaching « hors du terrain »

Pendant le jeu, le coaching « hors du terrain » est autorisé de manière non perturbatrice dans les conditions suivantes :

- Le coaching n'est autorisé qu'à partir de la zone de sièges désignés pour les entraîneurs.
- L'organisateur fera au mieux selon l'implantation du site pour situer les sièges désignés pour les « coaches » près de la ligne de fond ou de la zone arrière du terrain, du même côté que le siège du joueur.
- Le coaching verbal, bref et discret, n'est autorisé que lorsque le joueur se trouve à la même extrémité du terrain que la zone de sièges désignée pour le « coach ».

ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

3.8 Coaching



- Le coaching subtil et non verbal, défini comme des signes de la main ou des gestes qui ne gênent pas l'adversaire, est autorisé lorsque le joueur se trouve à la même extrémité du terrain que le siège de son coach ou à l'extrémité opposée de l'aire de jeu que les sièges désignés pour le coach de ou des joueurs concernés.
- Les coachs ne peuvent pas parler à leur joueur lorsque celui-ci quitte le terrain pour quelque raison que ce soit (sauf en cas de retard dû à la pluie et à l'exception de ce qui est permis pendant un délai de pluie).
- Les joueurs ne peuvent pas s'approcher de leur coach ou engager une conversation avec lui lors des changements ou des pauses.

Exceptions

- Les joueurs peuvent s'approcher de leur coach ou engager une conversation avec lui **UNIQUEMENT** pendant le match au moment d'un temps mort médical du joueur adverse (y compris la période pendant laquelle le physiothérapeute a été appelé et que le joueur attend le physiothérapeute et pendant le temps d'évaluation) ou pendant une pause toilettes / changement de tenue ou pendant les 90 dernières secondes d'une pause d'échauffement ou de toute autre pause approuvée sur les sièges désignés pour le coach
- Si le coaching verbal, les signes de la main ou les gestes d'un entraîneur commencent à interrompre le jeu ou à gêner l'adversaire, le superviseur informera le coach avant que des mesures ne soient prises à l'encontre du joueur. Si les distractions persistent, le joueur peut faire l'objet de pénalités et d'amendes de la part de l'entraîneur.

REMARQUE :

- Les coachs doivent s'habiller de manière professionnelle, dans une tenue de tennis appropriée et propre, lorsqu'ils sont assis dans les sièges réservés aux entraîneurs.
- Un coach peut coacher plus d'un joueur au cours d'un tournoi, mais il ne peut le faire que depuis les sièges réservés au coach sur le court concerné.
- Un joueur peut être pénalisé en vertu du code de conduite s'il ne respecte pas les procédures d'essai.
- Le coaching hors du court n'est pas autorisé lorsqu'un officiel qui n'était pas prévu doit se rendre sur le terrain pour arbitrer le reste du match.



4. LE CLASSEMENT FFT

LE CLASSEMENT FFT

4.1 Introduction



- Le classement FFT de Beach Tennis est calculé et publié chaque premier mardi de chaque mois.

Il est calculé chaque mois, et prend en compte les résultats des tournois dont la date de fin est comprise dans les 12 mois précédents.

Exemple : le classement de juin 2026, publié le premier mardi de chaque mois, a pris en compte les résultats enregistrés par les JAT de tous les tournois dont la date de fin était comprise entre le 3 juin 2025 et le 1 juin 2026 (prise en compte du week-end avant le calcul du classement).

- Le Classement FFT prend en compte les 8 meilleurs résultats de chaque compétiteur au cours des 12 derniers mois.

Possibilité de prendre en compte **une victoire supplémentaire (8+1) si la personne a participé à des Championnats interclubs par équipe de BT** et qui correspondra aux meilleurs points obtenus à l'issue du classement de l'équipe selon la phase de compétition des championnats interclubs par équipes (selon la phase de compétition : BT100 et +). Ces **points seront attribués lors du calcul du classement BT d'octobre de la saison sportive suivante** (par équité pour les personnes qui ne participent pas aux chpts interclubs).

Détails ici : <https://www.fft.fr/nos-sports/beach/competitions-beach>

- Les résultats des épreuves de Double Mixte Jeunes (BT 25 et BT 100) et Seniors (FFT BT 25, 100 et 250) sont pris en compte pour le calcul du classement féminin et masculin. Il n'y a pas de classement mixte. Idem pour les épreuves +45ans (BT 25 à BT250 maximum).

- Le classement de Beach Tennis est consultable sur le site de la FFT :

<https://www.fft.fr/nos-sports/beach/les-regles-beach>

- Le classement à prendre en compte est - si possible - le dernier classement publié (à la discrétion du Juge-Arbitre). Si un classement FFT est publié moins de 72h avant le début de la Compétition (qualifications comprises), le Juge-Arbitre est libre d'utiliser ce dernier classement BT publié, ou non.

LE CLASSEMENT FFT

4.2 Répartition des points FFT



Les catégories de tournois FFT BT 2000 et FFT BT 500 Mixte sont exclusivement réservées à la FFT pour ses épreuves fédérales (Chpts de France BT seniors, Summer BT Tour seniors ou Open de France BT seniors).

Toutefois, depuis la saison sportive 2025 est proposé le BT2000 « club » avec un cahier des charges FFT à respecter et étude du dossier par le service Beach tennis FFT avant toute homologation par la FFT (minimum à faire 3 mois avant la compétition).

Les tournois FFT BT 500 +45 ans sont autorisés avec comme suit : 1 en métropole (Open de France de BT - FFT), 1 aux Antilles et 1 à la Réunion sont autorisés. Les homologations se font **obligatoirement** au niveau de la FFT et non de la ligue (cf. fiche homologation BT 1000 à utiliser et à envoyer au service FFT BT).

• Il existe plusieurs catégories de tournois ITF, elles sont détaillées dans le chapitre « Les tournois » de ce guide de la compétition FFT BT.

Depuis la saison sportive 2025, toutes les épreuves ITF junior, les tournois FFT jeunes BT250 et plus, ainsi que les championnats par équipes Régionaux et Interligues/inter régions seront soumises rétroactivement à un **coefficient multiplicateur de pondération « jeune »**, correspondant au nombre d'équipes ayant réellement participé à l'épreuve :

- **Multiplié par 0,70 de 4 à 8 équipes**
- **Multiplié par 1 à partir de 9 équipes et plus**

LE CLASSEMENT FFT

4.2 Répartition des points FFT



Coefficient multiplicateur de pondération jeunes pour les tournois et compétitions fédérales :

		BT 100 Jeunes		BT 250 Jeunes (maxi. 1 tournoi par inter régions)		BT 500 Jeunes Compétition FFT uniquement		BT1000 Jeunes Compétition FFT uniquement
		U14	U18	U14	U18	U14	U18	U18
Coefficient multiplicateur de pondération <u>jeunes</u>	Tournois clubs	-	-	X	-			
	Compétitions Fédérales	Chpts Dptx	Chpts Dptx	Chpts Régionaux	Chpts Régionaux	Chpts de France		Chpts de France
		Interclubs par équipes	Interclubs par équipes	Interclubs par équipes	Interclubs par équipes	inter ligues par équipes	inter régions par équipes	
						Open de France		Open de France

X / coef. Pondérateur jeunes d'appliqué

- / Pas de coef. Pondérateurs jeunes d'appliqué

LE CLASSEMENT FFT

4.2 Répartition des points FFT



Tournois FFT Jeunes, Seniors et Seniors +45 ans / Championnats par paire

Catégories d'épreuves FFT	FFT BT 25 BT 25 Mixte 0 €	FFT BT 100 BT 100 Mixte 0 €	FFT BT 250 FFT BT250 Mixte 0 - 250 €	FFT BT 500 251 € et +	FFT BT 1000 750 € et +	FFT BT 2000 1500 € et + (club) 2000 € et + (FFT)
		Championnats Départementaux par paire Jeunes, Seniors, +45	Chpts Régionaux par paire Jeunes, Seniors, +45	Chpts de France Jeunes U14 Open de France Jeunes U14	Chpts de France Seniors +45 et U18 Open de France +45 et U18	Chpts de France Seniors Open de France Seniors
	Rang	Point	Point	Point	Point	Point
VAINQUEUR	1	25	100	250	500	2000
FINALISTE	2	22	75	175	350	1400
<i>Si match de classement uniquement</i>	3	21	65	140	270	1080
1/2 FINALISTE	4	20	55	105	210	840
<i>Si matchs de classement uniquement</i>	5	19	47	88	175	700
	6	18	45	76	150	600
	7	17	40	65	130	520
1/4 DE FINALISTE	8	16	35	52	105	420
<i>Si matchs de classement uniquement</i>	9	15	32	47	95	380
	10	14	30	43	87	350
	11	13	28	40	82	330
	12	12	27	35	75	300
	13	11	25	33	70	280
	14	10	24	30	65	260
	15	9	23	27	60	240
1/8è DE FINALISTE	16	8	21	23	52	210

LE CLASSEMENT FFT

4.2 Répartition des points FFT



Tournois FFT Jeunes, Seniors et Seniors +45 ans / Championnats par paire

	Catégories d'épreuves FFT	FFT BT 25 BT 25 mixte 0 €	FFT BT 100 BT 100 Mixte 0 €	FFT BT 250 FFT BT250 Mixte 0 - 250 €	FFT BT 500 251 € et +	FFT BT 1000 750 € et +	FFT BT 2000 1500 € et + (club) 2000 € et + (FFT)
			Championnats Départementaux par paire Jeunes, Seniors, +45	Chpts Régionaux par paire Jeunes, Seniors, +45	Chpts de France Jeunes U14 Open de France Jeunes U14	Chpts de France Seniors +45 et U18 Open de France +45 et U18	Chpts de France Seniors Open de France Seniors
	Rang	Point	Point	Point	Point	Point	Point
<i>Si matchs de classement uniquement</i>	17	7	20	22	47	95	190
	18	6	19	21	45	90	180
	19	5	17	20	42	85	170
	20	4	16	19	40	80	160
	21	3	15	17	37	75	150
	22	2	14	16	35	72	145
	23	1	13	15	34	70	140
	24	1	12	14	33	69	135
	25	1	10	13	32	65	130
	26	1	9	12	30	64	128
	27	1	8	11	29	62	125
	28	1	7	10	28	60	120
	29	1	6	8	27	57	115
	30	1	5	7	25	55	110
31	1	4	6	24	52	105	
1/16è DE FINALISTE	32	1	3	5	23	50	100
1/32è de Finaliste	<i>33 et plus</i>	1	2	4	10	20	40

LE CLASSEMENT FFT

4.3 Répartition des points ITF



Tournois ITF en France

	Catégories d'épreuves ITF	ITF BT 10 0 \$	ITF BT 50 4 000 – 9 000 \$	ITF BT 100 10 000 – 14 000\$	ITF BT 200 15 000 – 24 000\$	ITF BT 400 35 000 – 100 000\$	ITF BT Sand Séries 50 000\$ et +
	Rang	Point	Point	Point	Point	Point	Point
VAINQUEUR	1	500	1000	2000	2 500	3 000	3 500
FINALISTE	2	350	700	1400	1 750	2 100	2 450
<i>Si match de classement uniquement</i>	3	270	540	1080	1350	1620	1890
1/2 FINALISTE	4	210	420	840	1050	1 260	1 470
<i>Si matchs de classement uniquement</i>	5	175	350	700	875	1 050	1 225
	6	150	300	600	750	900	1 050
	7	130	260	520	650	780	910
1/4 DE FINALISTE	8	105	210	420	525	630	735
<i>Si matchs de classement uniquement</i>	9	95	190	380	475	570	665
	10	87	175	350	437	525	612
	11	82	165	330	412	495	577
	12	75	150	300	375	450	525
	13	70	140	280	350	420	490
	14	65	130	260	325	390	455
	15	60	120	240	300	360	420
1/8è DE FINALISTE	16	52	105	210	262	315	367

Depuis 2021, les tournois ITF proposent des points de classement pour les tours de qualification et une augmentation des points attribués dans les épreuves de consolante.

De plus, afin d'encourager la participation des joueurs, le comité de l'ITF a approuvé des tirages au sort plus petits (un tirage au sort de 8 joueurs est autorisé).

L'ITF va proposer à l'issue de la saison sportive 2025, sous forme de tableau un classement de double mixte. Il sera calculé sur les 12 mois au travers de tournoi ITF BT Mixte (BT200 à BT Sand Series uniquement). L'ITF proposera aussi un classement par équipes pour les événements ITF BT400 et +.

LE CLASSEMENT FFT

4.3 Répartition des points ITF



Tournois ITF en France

	Catégories d'épreuves ITF	ITF BT 10 0 \$	ITF BT 50 4 000 – 9 000 \$	ITF BT 100 10 000 – 14 000\$	ITF BT 200 15 000 – 24 000\$	ITF BT 400 35 000 – 100 000\$	ITF BT Sand Séries 50 000\$ et +
	Rang	Point	Point	Point	Point	Point	Point
<i>Si matchs de classement uniquement</i>	17	47	95	190	237	285	332
	18	45	90	180	225	270	315
	19	42	85	170	212	255	297
	20	40	80	160	200	240	280
	21	37	75	150	187	225	262
	22	35	72	145	180	217	252
	23	34	70	140	174	210	244
	24	33	69	135	168	204	237
	25	32	65	130	162	195	227
	26	30	64	128	158	192	222
	27	29	62	125	154	187	216
	28	28	60	120	148	180	208
	29	27	57	115	142	172	199
30	25	55	110	135	165	190	
31	24	52	105	129	157	181	
1/16è DE FINALISTE	32	23	50	100	123	150	173
1/32è de Finaliste	<i>33 et plus</i>	10	20	40	50	60	70

Depuis 2021, les tournois ITF proposent des points de classement pour les tours de qualification et une augmentation des points attribués dans les épreuves de consolante.

De plus, afin d'encourager la participation des joueurs, le comité de l'ITF a approuvé des tirages au sort plus petits (un tirage au sort de 8 joueurs est autorisé).

L'ITF va proposer à l'issue de la saison sportive 2025, sous forme de tableau un classement de double mixte. Il sera calculé sur les 12 mois au travers de tournoi ITF BT Mixte (BT200 à BT Sand Series uniquement). L'ITF proposera aussi un classement par équipes pour les événements ITF BT400 et +.

LE CLASSEMENT FFT

4.4 Gestion des WO et Blocage classement



Gestion des WO :

En cas de défaite(s) par WO en Poule, les joueurs de la paire marqueront les points du rang final obtenu au sein de leur poule. Si une paire ne dispute aucun match (poule ou tableau), elle ne sera pas classée et ne figurera pas dans l'état de résultats.

Art. 212 – RS de la FFT :

En cas de défaite par WO, les joueurs de l'équipe ayant déclaré WO ne marqueront pas les points qui auraient dû leur être attribués pour le tour de la compétition considéré. Ils marqueront les points du tour précédent.

En cas de WO dès leur premier match, les joueurs de l'équipe ayant déclaré WO ne marqueront aucun point sur la compétition

En cas de refus de disputer un match de classement, la paire sera alors classée au dernier rang du tour précédent. Il est en effet obligatoire de disputer les matchs de classement proposés par l'Organisateur du tournoi.

Forfait, abandon en TMC (art. 51-4 des RS FFT) :

- Tout joueur inscrit dans une compétition de Beach tennis a l'obligation de disputer toutes les parties prévues.

- En cas de forfait (WO) ou d'abandon et sous réserve que les conditions de santé du joueur le permettent à nouveau, il pourra participer aux matchs suivants dans les tableaux de classement, et/ou les matchs de poules.

La reprise de la compétition sera validée par le kiné de l'épreuve en concertation avec le comité de tournoi et le JA désigné sur l'épreuve. Si il n'y a pas de kiné présent, le comité avec le JA échangeront pour valider ou non la reprise de la compétition dans l'intérêt du compétiteur.

Blocage :

Maternité (Art. 230 – alinéa 2-a)

Les joueuses licenciées qui, en raison d'une maternité, n'ont pu participer aux compétitions pendant au moins 5 mois consécutifs, peuvent bénéficier d'une mesure de blocage de leur classement.

Pour pouvoir bénéficier de ce blocage de classement, aucun match ne doit avoir été disputé entre la fin de la période de 5 mois d'arrêt et la demande.

Le classement bloqué sera le dernier classement publié suite au dernier tournoi disputé par la joueuse.

Il s'appliquera durant 12 mois, à compter de la fin de la période d'arrêt de 5 mois.

Raisons de santé (Art. 230 – alinéa 2-b)

Les joueurs classés dans le Top 100 français qui, pour des raisons de santé, n'ont pu participer aux compétitions pendant au moins 5 mois consécutifs au cours des 12 derniers mois, pourront bénéficier d'une mesure de blocage de leur classement.

Pour pouvoir bénéficier de ce blocage, aucun match ne doit avoir été disputé entre la fin de la période de 5 mois d'arrêt et la demande. Le classement bloqué sera le dernier classement publié à la suite du dernier tournoi disputé par le joueur. Lors de la reprise de compétition, ce joueur bénéficiera de ce classement bloqué pour ses 5 premiers tournois

LE CLASSEMENT FFT

4.5 Assimilations



Niveau du joueur (Actuel ou passé)

Classé ou avoir été au tennis 15 à 3/6

Assimilation automatique

Classé ou avoir été au tennis 2/6 à 1^{ère} série

Assimilation automatique

Classé ou avoir été au BT ITF N°1 à 300

Assimilation

Avoir été Top 100 au BT FFT N°1 à 100

Assimilation

Etre ou avoir été à haut niveau au Beach Volley, Badminton...

Classement présumé

Des assimilations de classement Beach tennis peuvent être délivrées à certains **joueuses et joueurs français et étrangers, âgés de 13 ans et plus**, afin que leur classement reflète au mieux leur niveau de jeu.

Ces assimilations peuvent être délivrées sous certaines conditions.

Depuis le 1^{er} sept. 2025, les assimilations sont automatiques informatiquement pour les « être ou avoir été » classés 15 et plus au tennis de l'année N à N-20 ans.

Pour les assimilations BT non-automatiques, ca se fera de N à N-10 ans maximum.

Les joueurs français concernés :

Les joueurs ayant évolué en Equipe de France de Beach Tennis

Les joueurs disposant, ou ayant disposé, d'un classement significatif sur le plan international (ranking ITF)

Les joueurs classés, ou ayant été classés, au tennis au minimum 15 au tennis

Les joueurs étrangers concernés :

Les joueurs étrangers disposant d'un classement significatif dans leur pays d'origine

Les joueurs disposant d'un très bon classement au plan international (ranking ITF)

Les joueurs classés, ou ayant été classés, au minimum à 15 au tennis en France

Cette assimilation sera donnée en fonction de la grille suivante, et pondérée en tenant compte de leur expérience au Beach tennis, et à la période à laquelle ils ont eu ces titres, palmarès ou classement de tennis ou Beach tennis.

La demande est à faire par mail auprès du service Beach Tennis de la FFT, soit par :

la joueuse ou le joueur concerné, et éligible à cette assimilation,

Un Juge Arbitre de Tournoi en accord avec la personne à assimiler, avant le tournoi

IMPORTANT : Anticiper la demande d'assimilation avant le début d'un tournoi, le temps que la commission assimilation BT étudie la demande et fasse l'assimilation.

LE CLASSEMENT FFT

4.6 Valorisation du circuit ITF BT dans le classement français



Depuis le calcul du classement de mai 2023 :

- **Règles d'intégration au classement FFT des meilleurs joueurs/joueuses français de BT à l'ITF**
 - Les Français(es) présent(e)s dans le **top 50 ITF BT** seront positionné(e)s en haut du classement FFT BT, en fonction de leur ranking ITF.
 - Au-delà de la 50^{ème} place ITF, le classement FFT BT prime. Ainsi les français(e)s qui sont classés juste après le dernier joueur du top 50 classé « N FFT », seront donc classés « N FFT +1 », etc...
 - Si un joueur/joueuse intègre le top 50 ITF, il/elle **intègre automatiquement le haut du classement BT FFT** en fonction de son rang ITF dès le calcul du classement BT FFT le mois suivant.
 - Si un joueur/joueuse sort du top 50 ITF, il/elle réintègre le classement FFT BT dès le mois suivant et rentre de nouveau dans le calcul de classement déjà mis en place par la FFT, par rapport à son palmarès.
 - Les compétiteurs qui bénéficient d'un blocage de classement ne changeront pas de classement FFT BT pendant leur blocage, quel que soit les classements FFT BT attribués aux joueurs français du top 50 ITF. Ainsi, il pourra y avoir 2 joueurs N°3 FFT (exemple : l'un 3eme français au top 50 ITF - soit 3eme FFT - et l'autre bloqué N°3 FFT au moment de sa blessure).

Ce mode de calcul, mis en place pour notre élite de Beach tennis permettra un classement FFT BT plus cohérent et révélateur du niveau de jeu réel de nos joueurs et joueuses de Beach tennis.



5. LES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2026 JEUNES, SENIORS et SENIORS +45 ANS



LES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2026 – JEUNES, SENIORS et SENIORS +45 ANS

5.1 Mode de qualification



Les Championnats Régionaux de Beach Tennis Jeunes, Seniors et Seniors + 45 ans sont ouverts aux joueuses et joueurs :

- de nationalité française,
- **licenciés à la FFT multi-raquettes ou Beach Tennis** sur l'année sportive en cours, et dont la date de rattachement de la licence correspond aux conditions de délai fixées par la ligue pour pouvoir participer au championnat régional qualificatif aux France BT,
- faisant partie des catégories **U14 (13/14 ans) et U18 (15 à 18 ans) pour les jeunes, ou 19 ans et supérieures pour les seniors et seniors +45 ans**

Un compétiteur ne pourra pas participer aux Championnats Régionaux à la fois dans la catégorie +45 ans et dans la catégorie senior.

Les Championnats par paire Jeunes, Seniors et Seniors +45 ans de Beach Tennis se déroulent en 2 phases :

- Une **phase régionale** organisée par chacune des 18 ligues, le week-end du **13 et 14 juin 2026** (organisation sur un ou deux jours).
- Une **phase nationale** regroupant 32 paires messieurs et dames seniors, 24 paires U18 garçons et filles, 24 paires U14 garçons et filles et 24 paires +45 ans messieurs et dames seniors qui se déroulera les : **dates à définir.**

Remarque : Si une Ligue organise des **phases départementales**, les joueurs doivent être licenciés dans la même ligue, mais pas obligatoirement dans le même département. Un joueur ne peut naturellement participer qu'à une seule phase départementale qualificative pour la phase régionale.

Ces phases départementales sont facultatives, mais permettent d'obtenir des points pour le classement Beach tennis, au-delà de ceux obtenus lors de la phase régionale.

Les phases départementales doivent être organisées au plus tard le week-end avant les phases régionales de la ligue concernée.

- **RATTACHEMENT A UN CLUB pour les épreuves qualificatives aux Championnats de France BT (art.217 RS FFT) :**

IMPORTANT : Toute demande de changement de club, et si elle a pour effet de changer de ligue, doit intervenir, auprès de la ligue d'accueil, **au plus tard le 15 décembre 2025.**

Toute demande de changement de club **postérieure au 15 décembre 2025**, et si elle a pour effet de changer de ligue, ne peut être justifiée que par un déménagement et doit faire l'objet d'un **justificatif officiel à fournir** à la Ligue d'accueil à l'appui de la demande.

Pour plus d'informations et connaître des exigences spécifiques de ligue éventuelles, veuillez contacter la ligue concernée.

LES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2026 – JEUNES, SENIORS et SENIORS +45 ANS

5.1 Mode de qualification



- Règles d'autorisation à jouer en catégorie d'âge supérieure (art. 217 des Règlements Sportifs FFT) :

Sauf dérogation accordée par le Comité des Championnats de France BT, un joueur ne peut participer au Championnat Régional de Beach tennis 2026 que dans sa catégorie d'âge, si celle-ci existe.

La demande d'autorisation pour les jeunes de jouer en catégorie d'âge supérieure doit être envoyée au Comité des Championnats de France par mail : beachtennis@fft.fr **au plus tard un mois avant la date de début du championnat régional de la ligue concernée.** Elle doit être formulée par les représentants légaux du joueur, ou par lui-même si celui-ci a 18 ans.

Cette demande peut être formulée dans les cas suivants :

- Les joueurs U12 souhaitent participer dans la catégorie U14 (Pas possible pour les joueurs U10 de jouer en U14)
- Les joueurs U18 souhaitent participer dans la catégorie Seniors

La demande d'autorisation pour les U18 de jouer dans la **catégorie Seniors** ne pourra être formulée que par mail à la FFT, par un joueur ou une joueuse remplissant les conditions suivantes : **Avoir été champions ou championnes de France de Beach Tennis U18 l'année précédente et sans changement de partenaire (art. 221 bis)**

La demande d'autorisation pour les U12 de jouer dans la **catégorie U14** devra se faire par mail auprès du service beach tennis, devra être accompagnée d'un descriptif du palmarès sportif de la joueuse ou du joueur, et de sa licence FFT en cours de validité pour la saison en cours.

Depuis l'augmentation de la taille des tableaux pour les catégories Seniors +45 ans, et U14 de T18 à T24, le championnat de France pour toutes les catégories d'âge passera de 3 jours de compétitions à 4 jours de compétition pour tous (mardi soir – soirée des régions).

LES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2026 – JEUNES, SENIORS et SENIORS +45 ANS

5.1 Mode de qualification



Seniors

Le Championnat Régional Seniors de Beach Tennis 2026 est qualificatif pour les Championnats de France de Beach tennis 2026, qui se dérouleront sur 4 jours de compétition sur août 2026 (*Ligue NVA et St Georges de Didonne*).

Il comprend une épreuve de **Double Dames** et une épreuve de **Double Messieurs**.

Jeunes

Le Championnat Régional Jeunes de Beach Tennis 2026 est qualificatif pour les Championnats de France de Beach tennis 2026, qui se dérouleront sur 4 jours de compétition, sur août 2026 (*Ligue NVA et St Georges de Didonne*).

Il comprend une épreuve de **Double Filles U14**, une épreuve de **Double Filles U18**, une épreuve de **Double Garçons U14**, une épreuve de **Double Garçons U18**.

Seniors +45 ans

Le Championnat Régional Seniors +45 ans de Beach Tennis 2025 est qualificatif pour les Championnats de France de Beach tennis 2026, qui se dérouleront sur 4 jours de compétition, sur août 2026 (*Ligue NVA et St Georges de Didonne*).

Il comprend une épreuve de **Double Dames +45 ans** et une épreuve de **Double Messieurs +45 ans**.

En cas d'impossibilité d'organiser le Championnat Régional Séniors, Seniors +45 ans et Jeunes de Beach tennis 2026 le **week-end du 13 et 14 juin 2026 imposé**, l'épreuve est annulée et les listes des 4 meilleures équipes inscrites (Dames et Messieurs) dans chaque catégorie jeunes U14 et U18, seniors et seniors +45 ans sont transmis à la FFT.

Les listes des meilleures équipes sont déterminées par le poids de chaque équipe établie en fonction du classement à la date du début du Championnat Régional de Beach tennis de l'année sportive en cours.

Attention, seuls les évènements suivants peuvent justifier une annulation définitive du Championnat Régional de Beach tennis 2026 :

- Cas de force majeure
- Arrêté préfectoral interdisant la réalisation de la compétition
- Pandémies
- Intempéries importantes
- Absence d'autorisation administrative d'utilisation des installations (plage, plage urbaine, base de loisirs, etc)

LES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2026 – JEUNES, SENIORS et SENIORS +45 ANS

5.2 Epreuves organisées



Seniors

Le Championnat Régional Seniors de Beach Tennis se disputera sous la forme d'un Tournoi Multi-Chances (TMC). Si le nombre d'équipes par catégorie est inférieur à 4, l'épreuve aura lieu pour désigner les vainqueurs, mais l'épreuve ne sera pas homologuée (minimum 4 équipes pour homologuer une épreuve), conformément à l'article 210-2 des règlements sportifs de la FFT.

Jeunes

Le Championnat Régional Jeunes U14 et U18 se déroulera sous la forme de poules et/ou un Tournoi Multi-Chances (TMC) selon le nombre d'inscrits. Si le nombre d'équipes par catégorie est de 3 équipes minimum (en chpts uniquement), l'épreuve aura lieu pour désigner les vainqueurs.

Les poules et les tableaux seront constitués conformément aux articles 210 à 214 des règlements sportifs de la FFT.

Seniors +45 ans

Le Championnat Régional Seniors +45 ans de Beach Tennis se disputera sous la forme poules et/ou un Tournoi Multi-Chances (TMC) selon le nombre d'inscrits. Si le nombre d'équipes par catégorie est inférieur à 4, l'épreuve aura lieu pour désigner les vainqueurs, mais l'épreuve ne sera pas homologuée (minimum 4 équipes pour homologuer une épreuve), conformément à l'article 210-2 des règlements sportifs de la FFT.

Les poules et les tableaux seront constitués conformément aux articles 210 à 214 des règlements sportifs de la FFT.

● **Le format de jeu :**

Tous les matchs des tableaux principaux et de classement se jouent au **format 4** = 2 sets à 6 jeux ; point décisif. 3ème set = super jeu décisif à 10 points.

Toutefois, en raison des circonstances exceptionnelles (délais, météo, etc.), le juge-arbitre se réserve le droit d'adapter le format de jeu en utilisant les formats 5 ou 6, pour les matchs de classement en priorité, et pour les matchs du tableau principal en dernier recours. Il devra alors en informer les joueurs avant le tour dans lequel ce format sera joué.

● **Hauteur du filet** : 1,80m pour les seniors messieurs et U18 Garçons et +45 ans messieurs. 1,70m pour les dames, et les jeunes filles U14/U18 et garçons U14.

● **Règle des 6m côté serveur** : Pour les messieurs seniors et U18 garçons.

● **Règle des 3m côté serveur** : Pour tous les U14 et seniors +45 ans ainsi que les dames.

LES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2025 – JEUNES, SENIORS et SENIORS +45 ANS

5.3 Résultats



A l'issue du Championnat Régional de Beach Tennis 2026 et **avant le vendredi 19 juin 2026**, le juge-arbitre saisira les résultats sur l'application fédérale prévue à cet effet. Ces résultats sont pris en compte pour le classement beach tennis de juillet 2025, conformément à l'article 229 des règlements sportifs de la FFT.

Les 4 équipes de chaque tableau final du Championnat régional de beach tennis 2026 sont communiquées par la Ligue à la FFT **avant le vendredi 19 juin 2025 à l'adresse suivante : beachtennis@fft.fr**

Les demandes de WC jeunes U18 et seniors (selon les conditions d'attributions de l'art. 219 / 1. et 2. des règlements sportifs FFT) doivent se faire obligatoirement par mail à beachtennis@fft.fr maximum 1 mois avant les championnats régionaux de la ligue concernée.

SENIORS :

Les vainqueurs Seniors en Double Messieurs et Double Dames du Championnat Régional Seniors de Beach Tennis 2025 seront directement qualifiés pour les Championnats de France Seniors de Beach Tennis 2026.

Le tableau des Championnats de France peut être complété d'une des 14 places supplémentaires, attribuées comme suit :

- Des **wild-cards** peuvent être attribuées conformément à l'article 219 des règlements sportifs de la FFT ;
- Des **places restantes** sont attribuées en fonction du poids de l'équipe (établi en fonction du classement à la date du début du Championnat Régional de Beach tennis 2025).

ATTENTION : Si une ou des wild-cards sont attribuées, la liste des 4 meilleures équipes du Championnat régional de la ligue concernée se verra réduite pour **obtenir maximum quatre équipes par ligue et par tableau**, comme le précise les règlements sportifs de la FFT.

JEUNES :

Les vainqueurs jeunes en Double Filles et Doubles Garçons du Championnat Régional Jeunes de Beach Tennis 2026 seront directement qualifiés pour les Championnats de France Jeunes de Beach Tennis 2026.

LES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2025 – JEUNES, SENIORS et SENIORS +45 ANS

5.3 Résultats



Le tableau des Championnats de France jeunes peut être complété selon les 3 critères ci-dessous :

- **Une wild card U18 (uniquement; pas en U14)** peut permettre de compléter le tableau jeunes U18 et être attribuée conformément aux critères suivants : **avoir remporté le titre de champion de France BT U18 l'année précédente et avec le même partenaire.**

ATTENTION : Si une wild card U18 est attribuée, la liste des 4 meilleures équipes du Championnat régional jeunes U18 de la ligue concernée se verra réduite pour **obtenir maximum quatre équipes par ligue et par tableau**, comme le précise les règlements sportifs de la FFT; dont la WC si une WC U18 a été demandée et validée.

- la meilleure équipe au poids à la date de l'inscription dans le championnat régional, en cas d'annulation de celui-ci pour une des raisons indiquées ;

- les équipes classées 2^e 3^e et 4^e, au poids d'équipe (établi en fonction du classement à la date du début du championnats régional de beach tennis).

Le Comité des championnats de France BT arrête la liste des équipes qualifiées, à raison de **maximum trois équipes par ligue et par tableau.**

Seniors + 45ans :

Les vainqueurs Seniors +45ans en Double Messieurs et Double Dames du Championnat Régional Seniors de Beach Tennis 2026 seront directement qualifiés pour les Championnats de France Seniors de Beach Tennis 2026.

Le tableau, des Championnats de France Seniors +45 ans, peut être complété par :

- la meilleure équipe au poids à la date de l'inscription dans le championnat régional, en cas d'annulation de celui-ci pour une des raisons indiquées ;

- les équipes classées 2^e 3^e et 4^e, au poids d'équipe (établi en fonction du classement à la date du début du championnats régional de beach tennis 2025).

Le Comité des championnats de France arrête la liste des équipes qualifiées, à raison de **maximum deux équipes par ligue et par tableau.**



6. LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2026 SENIORS



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2026 - SENIORS

6.1 Mode de qualification



Les Championnats de France Seniors de Beach Tennis sont ouverts aux joueuses et joueurs :

- de nationalité française, (et ceux dès les phases régionales)
- licenciés à la FFT (multi raquettes ou Beach Tennis) pour le compte de l'année sportive en cours et dont la date de rattachement de la licence correspond aux conditions de délai fixées par la ligue pour pouvoir participer au championnat régional qualificatif,
- dont l'attestation de licence est en cours de validité
- faisant partie des **catégories d'âge 19 ans ou supérieures**

Les Championnats de France Seniors de Beach Tennis se déroulent en 2 phases :

- Une **phase régionale** organisée par chacune des 18 ligues, le **week-end du 13 et 14 juin 2026 (organisation sur 1 ou 2 jours)**.
- Une **phase nationale** regroupant 32 équipes messieurs et 32 équipes dames, et qui se déroulera à Saint-Georges-de-Didonne (Ligue Nouvelle-Aquitaine) les : **Dates à définir en août 2026**.

Les paires pour les phases régionales et la phase nationale doivent être composées de joueurs ou de joueuses appartenant à la même ligue.

Remarque : Si une Ligue organise des **phases départementales**, les joueurs doivent être licenciés dans la même ligue, mais pas obligatoirement dans le même département. Un joueur ne peut naturellement participer qu'à une seule phase départementale qualificative pour la phase régionale.

Ces phases départementales sont facultatives mais permettent d'obtenir des points pour le classement Beach tennis, au-delà de ceux obtenus lors de la phase régionale.

Les phases départementales doivent être organisées au plus tard le week-end avant les phases régionales.

Rappel changement de club : La date limite de prise de licence pour pouvoir participer au Championnat Régional et/ou Départemental est fixée au plus tard le 15 décembre 2025.

Toute demande de changement de club **postérieure au 15 décembre 2025**, et si elle a pour effet de changer de ligue, ne peut être justifiée que par un déménagement et doit faire l'objet d'un **justificatif officiel à fournir** à la Ligue d'accueil à l'appui de la demande.

Pour plus d'informations ou des exigences spécifiques de ligue, veuillez contacter la ligue concernée.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2026 - SENIORS

6.1 Mode de qualification



Chaque Ligue pourra qualifier de 1 à 4 équipes maximum par épreuve Senior (DM & DD) Wild-Card(s) comprise(s), à savoir l'équipe Championne de Ligue directement qualifiée + 3 équipes qualifiables dont les WC (validées au préalable par le comité des chpts de France BT), l'équipe finaliste et équipes classées 3 ou 4 selon les WC attribuées. **La Ligue inscrira obligatoirement l'équipe finaliste et les deux équipes demi-finalistes de son Championnat régional** (et cela quelles que soient les disponibilités des équipes pour les Championnats de France BT; les équipes classées 5 et plus ne pourront être repêchées) et éventuellement la ou les équipes qui ont été validées en WC par le comité des Championnats de France BT.

Aussi, pour chaque épreuve :

- Les 18 équipes championnes de ligue sont **directement qualifiées** ;
- Des wild-cards peuvent être attribuées conformément à l'article 219 des règlements sportifs de la FFT ;
- Les places restantes sont attribuées en fonction du poids de l'équipe (établi en fonction du classement de **juillet 2026**).
 - => Chacune des 18 ligues inscrira sur le formulaire d'engagement ses 3 équipes qualifiables, à savoir son équipe finaliste ainsi que ses deux équipes demi-finalistes (aucune autre équipe ne peut être inscrite).
 - => Toutes les équipes qualifiables des 18 ligues, finalistes et demi-finalistes, seront ordonnées de 1 à 54, en tenant compte du classement de **juillet 2026** (à poids d'équipes égaux, un tirage au sort sera effectué par le service Beach Tennis de la FFT)
 - => Les meilleures équipes de cette liste (toujours au classement de juillet 2025), seront qualifiées pour le Championnat de France BT 2025; les équipes suivantes, constitueront la liste des équipes remplaçantes.

Mode d'attribution et de demandes de Wild-Cards (WC) Seniors :

- Date butoir de la demande : **maximum 1 mois avant la date des championnats régionaux seniors de Beach tennis de la ligue concernée** auprès du Service Beach tennis FFT qui transmettra la demande au Comité des championnats de France de BT. Au-delà de ce délai, aucune demande de WC Seniors ne sera étudiée.
- Les WC sont attribuées par le Comité des Championnats de France de BT. Cela pourra réduire en cas d'attribution de WC, le nombre d'équipes seniors sur les 4 maxi qualifiables (WC comprises).
- Les conditions d'attribution des WC seniors :
 - l'équipe est constituée de deux joueurs classés dans le Top 50 ITF,
 - l'équipe est constituée d'au moins un joueur classé dans le Top 10 ITF ou bénéficiant d'un contrat FFT en qualité de joueur de Beach Tennis

Le Comité des championnats de France ne pourra attribuer une WC que si une demande expresse de WC a été formulée par l'équipe concernée et dans la limite de 3 WC par ligue, car l'équipe championne de Ligue sera directement qualifiée.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2026 - SENIORS

6.2 Classements / Diffusion des listes



- **Classements à prendre en compte :**

- Le classement pris en compte pour **déterminer les équipes qualifiées** pour les Championnats de France est le classement du mois de **Juillet 2026** (la liste des équipes qualifiables est établie au mois de juillet, mais n'évoluera pas avec le classement du mois d'août).
- Le classement pris en compte pour **déterminer les têtes de séries**, et donc l'établissement du tableau, est le classement d'**août 2026**.

- **Diffusion des listes :**

Les ligues doivent inscrire leurs équipes auprès de la FFT **au plus tard le vendredi 19 juin 2026** (cf. formulaire FFT prévu à cet effet) par mail sur : beachtennis@fft.fr

Les listes des équipes directement qualifiées, ainsi que des équipes remplaçantes seront diffusées et communiquées aux Ligues le **lundi 13 juillet 2026**.

Plusieurs cas de forfaits, et donc de remplacements, peuvent se présenter.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2026 - SENIORS

6.3 Remplacements



1 - Forfait de la paire championne de ligue :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (lundi 13 juillet 2026) :

Dans ce cas, la paire finaliste est qualifiée d'office, mais la Ligue ne pourra pas remplacer la paire Championne de Ligue forfait, par une autre paire que les 4 paires déjà inscrites. **La Ligue n'inscrira donc que 3 paires au total sur son formulaire; en précisant que la paire championne de ligue est indisponible.**

b. Après la diffusion des listes par la FFT et au plus tard 7 jours avant le tirage au sort :

Ce WO intervenant après la diffusion des listes, et chaque Ligue devant disposer au minimum d'une paire qualifiée par épreuve, deux cas de figure peuvent se présenter :

1- Soit la Ligue dispose déjà d'une deuxième paire qualifiée , auquel cas on prendra la première paire sur la liste des paires remplaçantes, et ce quelle que soit la Ligue de cette paire

2- Soit la Ligue ne dispose d'aucune autre paire qualifiée ; on repêchera alors, dans ce cas, la première paire de la Ligue dans la liste des paires remplaçantes, et ce même si celle-ci se situe derrière des paires mieux classées d'autres ligues.

c. Après la publication des tableaux :

Aucun remplacement de paire n'est autorisé passé ce délai, la paire sera déclarée WO.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2026 - SENIORS

6.3 Remplacements



2 - Forfait d'une paire parmi les 3 paires qualifiables, finaliste ou demi-finalistes :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (lundi 13 juillet 2026) :

Dans ce cas, la Ligue perd une paire qualifiable parmi la liste de ses quatre paires demi-finalistes. Elle conserve donc 2 paires qualifiables en plus de sa paire Championne de Ligue.

b. Après la diffusion des listes par la FFT et au plus tard 7 jours avant le tirage au sort :

La paire est déclarée WO et la gestion des repêchages s'effectue sans tenir compte des ligues.

c. Après la publication du tableau :

Aucun remplacement de paire n'est autorisé passé ce délai, et la paire sera déclarée forfait.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2026 - SENIORS

6.3 Remplacements



3 - Forfait d'un des 2 joueurs de la paire championne de ligue :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (lundi 13 juillet 2026) :

La ligue a la possibilité de remplacer le joueur défaillant *parmi les participants au championnat régional*. On entend par « joueur ayant participé au championnat régional » tout joueur inscrit dans une paire ayant figuré dans le tableau de la phase qualificative régionale, sans tenir compte du WO ou non de cette paire. Ainsi, la Ligue peut encore conserver l'inscription de 4 paires complètes puisque les listes n'ont pas été diffusées.

b. Après la diffusion des listes par la FFT et au plus tard et au plus tard 7 jours avant le tirage au sort :

La Ligue a la possibilité de remplacer le joueur défaillant par un joueur ayant participé au Championnat régional, tout en gardant ce statut de paire « championne de ligue » donc qualifiée d'office. Toutefois, la paire ne pourra en aucun cas se renforcer.

Si la Ligue décide de déclarer la paire WO, deux cas de figure peuvent se présenter :

1- Soit la Ligue dispose déjà d'une deuxième paire qualifiée , auquel cas on prendra la première paire sur la liste des paires remplaçantes, et ce quelle que soit la Ligue de cette paire.

2- Soit la Ligue ne dispose d'aucune autre paire qualifiée ; on repêchera alors, dans ce cas, la première paire de la Ligue dans la liste des paires remplaçantes, et ce même si celle-ci se situe derrière des paires mieux classées d'autres ligues.

c. Après la diffusion des tableaux : passé ce délai, aucun remplacement ne sera autorisé et la paire sera déclarée forfait.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2026 - SENIORS

6.3 Remplacements



4 - Forfait d'un des 2 joueurs parmi les 3 paires qualifiables (finaliste ou demi-finalistes) :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (lundi 13 juillet 2026) :

La ligue a la possibilité de remplacer le joueur défaillant *parmi les participants au championnat régional*. On entend par « joueur ayant participé au championnat régional » tout joueur inscrit dans une paire ayant figuré dans le tableau de la phase qualificative régionale, sans tenir compte du WO ou non de cette paire. Ainsi, la Ligue peut encore conserver l'inscription de 4 paires complètes puisque les listes n'ont pas été diffusées.

b. Après la diffusion des listes par la FFT et au plus tard 7 jours avant le tirage au sort :

La Ligue a la possibilité de remplacer le joueur défaillant par un joueur ayant participé au Championnat régional.

Toutefois, la paire ne pourra en aucun cas se renforcer. Par conséquent, en fonction du classement du nouveau joueur – obligatoirement inférieur ou égal au joueur ayant déclaré forfait (classement du mois d'août) et donc du nouveau poids de la paire, la Ligue pourra soit conserver sa place parmi les paires qualifiées ou repêchées, soit basculer dans la liste des paires repêchables et perdre cette place.

Si la Ligue décide de déclarer la paire WO, on revient au cas du forfait 2 – b précédent.

c. Après la diffusion des tableaux : passé ce délai, aucun remplacement ne sera autorisé et la paire sera déclarée forfait.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2026 - SENIORS

6.4 Formule sportive & programmation



- Le Championnat de France se déroule sous la forme d'un Tournoi Multi-matches à 32 équipes (toutes les équipes seront classées de 1 à 32 à l'issue du Championnat).

A NOTER : AU 1^{ER} TOUR, 2 EQUIPES DE LA MEME LIGUE NE PEUVENT PAS SE RENCONTRER.

- **Le tableau :**

- Nombre d'équipes : 32
- Nombre d'équipes qualifiées directement : 18
- Nombre d'équipes repêchées grâce au classement de juillet : 14 dont les Wild-Cards potentiellement attribuées.
- Les 8 équipes ayant le meilleur poids au Classement du mois d'août (le plus faible) sont têtes de séries. Les 24 autres équipes sont placées par tirage au sort intégral.

- **Le format de jeu :**

Tous les matchs des tableaux finaux et de classement se jouent au **format 4** = 2 sets à 6 jeux ; point décisif. 3ème set = super jeu décisif à 10 points.

- **Hauteur du filet seniors : 1,80m chez les messieurs et 1,70m pour les dames, comme aux régionaux.**

- **Programme prévisionnel :**

- Mercredi : 1/16^{èmes} de finale du tableau final + matchs de classement
- Jeudi : 1/8^{èmes} de finale du tableau final + matchs de classement
- Vendredi : 1/4 de finales et 1/2 finales + matchs de classement
- Samedi : Finales + matchs de classement



7. LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2026 SENIORS + 45 ANS



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2026 – SENIORS +45 ANS

7.1 Mode de qualification



Les Championnats de France Seniors de Beach Tennis sont ouverts aux joueuses et joueurs :

- de nationalité française, (et ceux dès les phases régionales)
- licenciés à la FFT (multi raquettes ou Beach Tennis) pour le compte de l'année sportive en cours, et dont la date de rattachement de la licence correspond aux conditions de délai fixées par la ligue pour pouvoir participer au championnat régional qualificatif,
- dont l'attestation de licence est en cours de validité
- faisant partie des **catégories d'âge 45 ans ou supérieures**

Les Championnats de France Seniors de Beach Tennis se déroulent en 2 phases :

- Une **phase régionale** organisée par chacune des 18 ligues, le week-end du **13 et 14 juin 2026** (organisation sur un ou deux jours).
Une **phase nationale** regroupant 24 équipes messieurs et 24 équipes dames, et qui se déroulera à Saint-Georges-de-Didonne (Ligue Nouvelle-Aquitaine) **dates à définir.**

Remarque : Si une Ligue organise des **phases départementales**, les joueurs doivent être licenciés dans la même ligue, mais pas obligatoirement dans le même département. Un joueur ne peut naturellement participer qu'à une seule phase départementale qualificative pour la phase régionale.

Ces phases départementales sont facultatives mais permettent d'obtenir des points pour le classement Beach tennis, au-delà de ceux obtenus lors de la phase régionale.

Les phases départementales doivent être organisées au plus tard le week-end avant les phases régionales.

Rappel changement de club : La date limite de prise de licence pour pouvoir participer au Championnat Régional et/ou Départemental est fixée au plus tard le 15 décembre 2025.

Toute demande de changement de club **postérieure au 15 décembre 2025** et si elle a pour effet de changer de ligue, ne peut être justifiée que par un déménagement et doit faire l'objet d'un **justificatif officiel à fournir** à la Ligue d'accueil à l'appui de la demande.

Pour plus d'informations ou des exigences spécifiques de ligue, veuillez contacter la ligue concernée.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2026 – SENIORS +45 ANS

7.1 Mode de qualification



Chaque Ligue pourra qualifier de 1 à 2 paires maximum par épreuve Senior +45 ans (DM & DD), à savoir la paire Championne de Ligue directement qualifiée + 1 équipe potentiellement qualifiable.

La Ligue inscrira obligatoirement la paire finaliste et les deux paires demi-finalistes de son Championnat régional (quelles que soient les disponibilités des paires pour les Championnats de France; les paires classées 5 et plus ne pourront être repêchées).

Aussi, pour chaque épreuve :

- Les 18 paires championnes de ligue sont **directement qualifiées** ;
- Les places restantes sont attribuées en fonction du poids de la paire (établi en fonction du classement de **juillet 2026**) et si le critère de 2 paires maximum par ligue est respecté :

Néanmoins, si la paire Championne de Ligue seniors +45 ans, ne peut être présente.

=> Chacune des 18 ligues inscrira sur le formulaire d'engagement ses 3 paires qualifiables, à savoir sa paire finaliste ainsi que ses deux paires demi-finalistes (aucune autre paire ne peut être inscrite au-delà des demi-finalistes). Ces paires constituent la liste des paires repêchables.

=> Toutes les paires qualifiables des 18 ligues (finalistes et demi-finalistes) seront ordonnées de 1 à 54, en tenant compte du classement de **juillet 2026** (à poids de paires égaux, sur une même ligue dans les demi-finalistes, un tirage au sort sera effectué par le Service Beach Tennis de la FFT). Ces équipes constituent la liste des paires remplaçantes.

⇒ Si une Ligue n'engage pas de paire senior +45 ans pour le Championnat parmi les 4 identifiées, celle-ci sera alors remplacée par la 1^{ère} paire finaliste de la liste des paires repêchables des autres ligues; **en tenant compte du critère que maximum 2 paires seniors + 45 ans par ligue et par tableau pourront être qualifiées.**

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2026 – SENIORS +45 ANS

7.2 Classements / Diffusion des listes



● Classements à prendre en compte :

- Le classement pris en compte pour **déterminer les paires qualifiées** pour les Championnats de France est le classement du mois de **juillet 2026** (la liste des paires qualifiables est établie au mois de juillet, mais n'évoluera pas avec le classement du mois d'août).
- Le classement pris en compte pour **déterminer les têtes de séries**, et donc l'établissement du tableau, est le classement d'**août 2026**.

● Diffusion des listes :

Les ligues doivent inscrire leurs paires auprès de la FFT **au plus tard le vendredi 19 juin 2026** (cf. formulaire FFT prévu à cet effet) par mail sur : beachtennis@fft.fr

Les listes des paires directement qualifiées, ainsi que des paires remplaçantes seront diffusées et communiquées aux Ligues le **lundi 13 juillet 2026**.

Plusieurs cas de forfaits, et donc de remplacements, peuvent se présenter.

1 - Forfait de la paire championne de ligue :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (lundi 13 juillet 2026) :

Dans ce cas, la paire finaliste est qualifiée d'office, mais la Ligue ne pourra pas remplacer la paire Championne de Ligue forfait, par une autre paire que les 4 paires déjà inscrites. **La Ligue n'inscrira donc que 3 paires au total sur son formulaire; en précisant que la paire championne de ligue est indisponible.**

b. Après la diffusion des listes par la FFT et au plus tard 7 jours avant le tirage au sort :

Ce WO intervenant après la diffusion des listes, et chaque Ligue devant disposer au minimum d'une paire qualifiée par épreuve, deux cas de figure peuvent se présenter :

- 1- Soit la Ligue dispose déjà d'une deuxième paire qualifiée , auquel cas on prendra la première paire sur la liste des paires remplaçantes, et ce quelle que soit la Ligue de cette paire
- 2- Soit la Ligue ne dispose d'aucune autre paire qualifiée ; on repêchera alors, dans ce cas, la première paire de la Ligue dans la liste des paires remplaçantes, et ce même si celle-ci se situe derrière des paires mieux classées d'autres ligues.

c. Après la publication des tableaux :

Aucun remplacement de paire n'est autorisé passé ce délai, la paire sera déclarée WO.

2 - Forfait d'une paire parmi les 3 paires qualifiables, finaliste ou demi-finalistes :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (lundi 13 juillet 2026) :

Dans ce cas, la Ligue perd une paire qualifiable parmi la liste de ses quatre paires demi-finalistes. Elle conserve donc 2 paires qualifiables en plus de sa paire Championne de Ligue.

b. Après la diffusion des listes par la FFT et au plus tard 7 jours avant le tirage au sort :

La paire est déclarée WO et la gestion des repêchages s'effectue sans tenir compte des ligues.

c. Après la publication du tableau :

Aucun remplacement de paire n'est autorisé passé ce délai, et la paire sera déclarée forfait.

3 - Forfait d'un des 2 joueurs de la paire championne de ligue :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (lundi 13 juillet 2026) :

La ligue a la possibilité de remplacer le joueur défaillant *parmi les participants au championnat régional*. On entend par « joueur ayant participé au championnat régional » tout joueur inscrit dans une paire ayant figuré dans le tableau de la phase qualificative régionale, sans tenir compte du WO ou non de cette paire. Ainsi, la Ligue peut encore conserver l'inscription de 4 paires complètes puisque les listes n'ont pas été diffusées.

b. Après la diffusion des listes par la FFT et au plus tard 7 jours avant le tirage au sort :

La Ligue a la possibilité de remplacer le joueur défaillant par un joueur ayant participé au Championnat régional, tout en gardant ce statut de paire championne de ligue. Toutefois, la paire ne pourra en aucun cas se renforcer.

Si la Ligue décide de déclarer la paire WO, deux cas de figure peuvent se présenter :

- 1- Soit la Ligue dispose déjà d'une deuxième paire qualifiée , auquel cas on prendra la première paire sur la liste des paires remplaçantes, et ce quelle que soit la Ligue de cette paire
- 2- Soit la Ligue ne dispose d'aucune autre paire qualifiée ; on repêchera alors, dans ce cas, la première paire de la Ligue dans la liste des paires remplaçantes, et ce même si celle-ci se situe derrière des paires mieux classées d'autres ligues.

c. Après la diffusion des tableaux : passé ce délai, aucun remplacement ne sera autorisé et la paire sera déclarée forfait.

4 - Forfait d'un des 2 joueurs d'une paire parmi les 3 paires qualifiables, finaliste ou demi-finalistes :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (lundi 13 juillet 2026) :

La ligue a la possibilité de remplacer le joueur défaillant *parmi les participants au championnat régional*. On entend par « joueur ayant participé au championnat régional » tout joueur inscrit dans une paire ayant figuré dans le tableau de la phase qualificative régionale, sans tenir compte du WO ou non de cette paire. Ainsi, la Ligue peut encore conserver l'inscription de 4 paires complètes puisque les listes n'ont pas été diffusées.

b. Après la diffusion des listes par la FFT et au plus tard et au plus tard 7 jours avant le tirage au sort :

La Ligue a la possibilité de remplacer le joueur défaillant par un joueur ayant participé au Championnat régional.

Toutefois, la paire ne pourra en aucun cas se renforcer. Par conséquent, en fonction du classement du nouveau joueur – obligatoirement inférieur ou égal au joueur ayant déclaré forfait (classement du mois d'août) et donc du nouveau poids de la paire, la Ligue pourra soit conserver sa place parmi les paires qualifiées ou repêchées, soit basculer dans la liste des paires repêchables et perdre cette place.

Si la Ligue décide de déclarer la paire WO, on revient au cas du forfait 2 – b précédent.

c. Après la diffusion des tableaux : passé ce délai, aucun remplacement ne sera autorisé et la paire sera déclarée forfait.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2026 – SENIORS +45 ANS

7.4 Formule sportive & programmation



● **Le Championnat de France se déroule sous la forme d'un TMC à 24 équipes (toutes les paires seront classées de 1 à 24 à l'issue du Championnat).**

A NOTER : AU 1^{ER} TOUR, 2 EQUIPES DE LA MEME LIGUE NE PEUVENT PAS SE RENCONTRER.

● **Le tableau :**

- Nombre d'équipes : 24
- Nombre d'équipes qualifiées directement : 18 équipes championnes de ligue
- Nombre d'équipes repêchées grâce au classement de juillet : 6
- Les 8 équipes ayant le meilleur poids au Classement du mois d'août (le plus faible) sont têtes de séries. Les 24 autres équipes sont placées par tirage au sort intégral.

Néanmoins, si l'équipe Championne de Ligue ne peut être présente :

=> Chacune des 18 ligues inscrira sur le formulaire d'engagement ses 3 équipes qualifiables, à savoir son équipe finaliste ainsi que ses deux équipes demi-finalistes (aucune autre équipe ne peut être inscrite au-delà des demi-finalistes). Ces équipes constituent la liste des équipes repêchables.

● **Le format de jeu :**

Tous les matchs des tableaux finaux et de classement se jouent au **format 4** = 2 sets à 6 jeux ; point décisif. 3^{ème} set = super jeu décisif à 10 points.

● **Hauteur du filet +45 ans : 1,80m chez les messieurs et 1,70m pour les dames ; comme aux championnats régionaux.**

● **Programme prévisionnel :**

- Mercredi : 1/16^{èmes} de finale du tableau final + matchs de classement
- Jeudi : 1/8^{èmes} de finale du tableau final + matchs de classement
- Vendredi : 1/4 de finales et 1/2 finales + matchs de classement
- Samedi : Finales + matchs de classement



8. LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2026 JEUNES U14 et U18



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2026 – JEUNES U14 et U18

8.1 Mode de qualification



Les Championnats de France Jeunes U14 et U18 de Beach Tennis sont ouverts aux joueurs :

- de nationalité française,
- licenciés à la FFT pour le compte de l'année sportive en cours et dont la date de rattachement de la licence correspond aux conditions de délai fixées par la ligue pour pouvoir participer au championnat régional qualificatif
- dont l'attestation de licence est en cours de validité
- faisant partie des **catégories d'âge de 13 à 18 ans, avec en U14 : uniquement ouvert pour les 13 et 14 ans** (possible pour les U12 si démarche réalisée par mail auprès du service Beach tennis de la FFT qui le transmettra au Comité des Chpts de France BT) **et en U18 : ouvert uniquement de 15 à 18 ans.**

Sauf dérogation accordée par le Comité des Championnats de France, un joueur ne peut participer au Championnat Régional de Beach tennis et donc aux France que dans sa catégorie d'âge, si celle-ci existe (cf. critères pour jouer en catégorie d'âge supérieur / diapo. 7)

Les Championnats par paire Jeunes U14 et U18 de Beach Tennis se déroulent en 2 phases :

- Une **phase régionale** organisée par chacune des 18 ligues, **le week-end du 13 et 14 juin 2026** (organisation sur un ou deux jours).
- Une **phase nationale** qui regroupe 24 équipes garçons et filles en U14, et 24 équipes garçons et filles en U18, et qui se déroulera à Saint-Georges-de-Didonne (Ligue Nouvelle-Aquitaine) les **dates sont à définir.**

Remarque : Si une Ligue organise des **phases départementales**, les joueurs doivent être licenciés dans la même ligue, mais pas obligatoirement dans le même département. Un joueur ne peut naturellement participer qu'à une seule phase départementale qualificative pour la phase régionale. Ces phases départementales sont facultatives mais permettent d'obtenir des points pour le classement Beach tennis, au-delà de ceux obtenus lors de la phase régionale.

Les phases départementales doivent être organisées au plus tard le week-end avant les phases régionales.

Rappel changement de club : La date limite de prise de licence pour pouvoir participer au Championnat Régional et/ou Départemental est fixée au plus tard le **15 décembre 2026.**

Toute demande de changement de club **postérieure au 15 décembre 2025**, et si elle a pour effet de changer de ligue, ne peut être justifiée que par un déménagement et doit faire l'objet d'un **justificatif officiel à fournir** à la Ligue d'accueil à l'appui de la demande.

Pour plus d'informations ou des exigences spécifiques de ligue, veuillez contacter la ligue concernée.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2026 – JEUNES U14 et U18

8.1 Mode de qualification



Chaque Ligue peut qualifier 1 paire par épreuve U14 et U18, filles et garçons (DM & DD), à savoir la paire Championne de Ligue directement qualifiée + 3 paires potentiellement remplaçantes à **savoir la paire finaliste et les deux paires demi-finalistes de son championnat régional**, au cas où un repêchage devait être effectué, si la paire championne de Ligue n'était pas disponible, afin que chaque ligue puisse être représentée (quelles que soient les disponibilités des paires pour les championnats de France; les paires classées 5 et plus ne pourront être repêchées).

Néanmoins, une ligue ne pourra pas qualifier plus de trois paires par tableau, même si il reste des places dans le tableau de 24 en U14, et dans le tableau de 24 en U18.

Aussi, pour chaque épreuve jeunes U14 et U18 :

- Les 18 paires championnes de ligue sont **directement qualifiées** ;
- Néanmoins, si la paire Championne de Ligue Jeunes U14 et/ou U18 ne peut être présente :
 - => Chacune des 18 ligues inscrira sur le formulaire d'engagement ses 3 paires qualifiables, à savoir sa paire finaliste ainsi que ses deux paires demi-finalistes (aucune autre paire ne peut être inscrite au-delà des demi-finalistes). Ces paires constituent la liste des paires repêchables.
 - => Toutes les paires qualifiables des 18 ligues (finalistes et demi-finalistes) seront ordonnées de 1 à 54, en tenant compte du classement de **juillet 2026** (à poids de paires égaux, sur une même ligue dans les demi-finalistes, un tirage au sort sera effectué par le Service Beach Tennis de la FFT).
 - Ces paires constituent la liste des paires remplaçantes pour le tableau de 24 en U14 et U18.
 - Les 6 places supplémentaires pour le tableau de 24 en U14 et U18 seront obtenues avec les 6 meilleures paires de la liste des U18 (toujours en fonction du poids des paires, établi en fonction du classement de **juillet 2026**); les paires suivantes U14 et U18, du rang 7 au rang 54, constitueront la liste des paires remplaçantes.
 - => Si une Ligue n'engage pas de paire U14 et/ou U18 pour le Championnat parmi les 4 identifiées, celle-ci sera alors remplacée par la 1^{ère} paire finaliste de la liste des paires repêchables des autres ligues; **en tenant compte du critère que 3 paires jeunes maximum de la même ligue par tableau jeunes pourront être qualifiées pour les tableaux de 24 paires maximum en U14 et en U18.**

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2026 – JEUNES U14 et U18

8.2 Classements / Diffusion des listes



- **Classements à prendre en compte :**

- Le classement pris en compte pour **déterminer les équipes repêchables** pour les Championnats de France est le classement du mois de **juillet 2026** (la liste des équipes repêchables est établie au mois de juillet, mais n'évoluera pas avec le classement du mois d'août)
- Le classement pris en compte pour **déterminer les têtes de séries**, et donc l'établissement du tableau, est le classement du mois d'**août 2026**.

- **Diffusion des listes :**

Les ligues doivent inscrire leurs équipes auprès de la FFT **au plus tard le vendredi 19 juin 2026** (cf. formulaire FFT prévu à cet effet) par mail : beachtennis@fft.fr

La liste des équipes directement qualifiées, ainsi que la liste des équipes repêchables seront diffusées et communiquées aux Ligues le **lundi 13 juillet 2026**.

Plusieurs cas de forfaits, et donc de remplacements, peuvent se présenter.

1 - Forfait de la paire championne de ligue :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (lundi 13 juillet 2026) :

Dans ce cas, la paire finaliste est qualifiée d'office, mais la Ligue ne pourra pas remplacer la paire Championne de Ligue forfait, par une autre paire que les 4 paires déjà inscrites. **La Ligue n'inscrira donc que 3 paires au total sur son formulaire; en précisant que la paire championne de ligue est indisponible.**

b. Après la diffusion des listes par la FFT et au plus tard 7 jours avant le tirage au sort :

Ce WO intervenant après la diffusion des listes, et chaque Ligue devant disposer au minimum d'une paire qualifiée par épreuve, deux cas de figure peuvent se présenter :

- 1- Soit la Ligue dispose déjà d'une deuxième paire qualifiée , auquel cas on prendra la première paire sur la liste des paires remplaçantes, et ce quelle que soit la Ligue de cette paire
- 2- Soit la Ligue ne dispose d'aucune autre paire qualifiée ; on repêchera alors, dans ce cas, la première paire de la Ligue dans la liste des paires remplaçantes, et ce même si celle-ci se situe derrière des paires mieux classées d'autres ligues.

c. Après la publication des tableaux :

Aucun remplacement de paire n'est autorisé passé ce délai, la paire sera déclarée WO.

2 - Forfait d'une paire parmi les 3 paires qualifiables, finaliste ou demi-finalistes :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (lundi 13 juillet 2026) :

Dans ce cas, la Ligue perd une paire qualifiable parmi la liste de ses quatre paires demi-finalistes. Elle conserve donc 2 paires qualifiables en plus de sa paire Championne de Ligue.

b. Après la diffusion des listes par la FFT et au plus tard 7 jours avant le tirage au sort :

La paire est déclarée WO et la gestion des repêchages s'effectue sans tenir compte des ligues.

c. Après la publication du tableau :

Aucun remplacement de paire n'est autorisé passé ce délai, et la paire sera déclarée forfait.

3 - Forfait d'un des 2 joueurs de la paire championne de ligue :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (lundi 13 juillet 2026) :

La ligue a la possibilité de remplacer le joueur défaillant ***parmi les participants au championnat régional***. On entend par « joueur ayant participé au championnat régional » tout joueur inscrit dans une paire ayant figuré dans le tableau de la phase qualificative régionale, sans tenir compte du WO ou non de cette paire. Ainsi, la Ligue peut encore conserver l'inscription de 4 paires complètes puisque les listes n'ont pas été diffusées.

b. Après la diffusion des listes par la FFT et au plus tard et au plus tard 7 jours avant le tirage au sort :

La Ligue a la possibilité de remplacer le joueur défaillant par un joueur ayant participé au Championnat régional, tout en gardant ce statut de paire championne de ligue. Toutefois, la paire ne pourra en aucun cas se renforcer.

Si la Ligue décide de déclarer la paire WO, deux cas de figure peuvent se présenter :

- 1- Soit la Ligue dispose déjà d'une deuxième paire qualifiée , auquel cas on prendra la première paire sur la liste des paires remplaçantes, et ce quelle que soit la Ligue de cette paire
- 2- Soit la Ligue ne dispose d'aucune autre paire qualifiée ; on repêchera alors, dans ce cas, la première paire de la Ligue dans la liste des paires remplaçantes, et ce même si celle-ci se situe derrière des paires mieux classées d'autres ligues.

c. Après la diffusion des tableaux : passé ce délai, aucun remplacement ne sera autorisé et la paire sera déclarée forfait.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2026 – JEUNES U14 et U18

8.3 Remplacements



4 - Forfait d'un des 2 joueurs d'une paire parmi les 3 paires qualifiables (finaliste ou demi-finalistes) :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (lundi 13 juillet 2026) :

La ligue a la possibilité de remplacer le joueur défaillant **parmi les participants au championnat régional**. On entend par « joueur ayant participé au championnat régional » tout joueur inscrit dans une paire ayant figuré dans le tableau de la phase qualificative régionale, sans tenir compte du WO ou non de cette paire. Ainsi, la Ligue peut encore conserver l'inscription de 4 paires complètes puisque les listes n'ont pas été diffusées.

b. Après la diffusion des listes par la FFT et au plus tard et au plus tard 7 jours avant le tirage au sort :

La Ligue a la possibilité de remplacer le joueur défaillant par un joueur ayant participé au Championnat régional.

Toutefois, la paire ne pourra en aucun cas se renforcer. Par conséquent, en fonction du classement du nouveau joueur – obligatoirement inférieur ou égal au joueur ayant déclaré forfait (classement du mois d'août) - et donc du nouveau poids de la paire, la Ligue pourra soit conserver sa place parmi les paires qualifiées ou repêchées, soit basculer dans la liste des paires repêchables et perdre cette place.

Si la Ligue décide de déclarer la paire WO, on revient au cas du forfait 2 – b précédent.

c. Après la diffusion des tableaux : passé ce délai, aucun remplacement ne sera autorisé et la paire sera déclarée forfait.

Les autres ligues, par poids des paires, pourront ainsi compléter la liste de 24 paires participantes jeunes par catégorie d'âge U14 et U18, en respectant la règle de 3 paires jeunes maximum par ligue et par tableau.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2026 – JEUNES U14 et U18

8.4 Formule sportive & programmation



- La formule sportive des Championnats de France Jeunes U14 et U18 se déroule sous la forme d'un TMC respectivement à maximum 24 paires, quel que soit le nombre total d'équipes inscrites.

A NOTER : AU 1^{ER} TOUR, 2 EQUIPES DE LA MEME LIGUE NE PEUVENT PAS SE RENCONTRER.

- **Le format de jeu :**

Tous les matchs des tableaux finaux et de classement se jouent au **format 4** = 2 sets à 6 jeux ; point décisif. 3^{ème} set = super jeu décisif à 10 points

- **Hauteur du filet : 1,70m pour les jeunes U14 et U18 filles, et 1,80m pour les U18 garçons (6m côté serveur), comme aux régionaux.**

- **Le tableau :**

- Nombre d'équipes : 24 (U14) et 24 (U18)

- Nombre d'équipes qualifiées directement : 18 (U14 et U18)

- Nombre d'équipes U18 et U14 repêchées grâce au classement de juillet : 6 dont les Wild-Cards potentiellement attribuées en U18

- Les 8 équipes ayant le meilleur poids au Classement du mois d'août (le plus faible) sont têtes de séries si le tableau est bien de 24 équipes, ou moins selon la taille des tableaux (cf. art. 211 -3 des règlements sportifs FFT). Les autres équipes sont placées par tirage au sort intégral.

- **Programme prévisionnel :**

- Mercredi : 1/16^{èmes} de finale du tableau final + matchs de classement

- Jeudi : 1/8^{èmes} de finale du tableau final + matchs de classement

- Vendredi : 1/4 de finales et 1/2 finales + matchs de classement

- Samedi : Finales + matchs de classement



9. LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS 2026 SENIORS et JEUNES U14, U18

(selon les phases de compétitions)



LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS (U14, U18 et Seniors)

9.1 Inscriptions et composition des équipes



Inscriptions :

Les équipes doivent **s'inscrire auprès de leur ligue de rattachement**. La ligue est ensuite responsable de **transmettre la liste complète de toutes les équipes inscrites au Service Beach Tennis FFT** : beachtennis@fft.fr, **au plus tard le 15 février** de la saison sportive concernée, pour vérification de la conformité des joueurs et des équipes. Si le capitaine est non-joueur, il doit être licencié FFT avant la phase de compétition concernée par le capitaneat, sans obligation d'appartenir à la ligue du club représenté.

- Être **licencié FFT club** sur saison sportive en cours, **uniquement beach tennis ou multi-raquettes** (au plus tard le 15 déc. Pour jouer les interclubs BT)
- Être Français ou étrangers conformément aux règlements FFT en vigueur UE, hors UE et non-UE (art. 98, 99 et 100 RS FFT)
- Faire partie des **catégories d'âge de 11 à 18 ans**,
Pour les U14 : uniquement ouvert pour les 11 et 14 ans (aucun joueur U10 et en dessous accepté)
Pour les U18 : uniquement ouvert de 15 à 18 ans (aucun joueur U12 ou U14 accepté)
Pour les Seniors : ouvert uniquement aux 19 ans et + (aucun jeunes U12, U14, U16 et U18 accepté)
- S'inscrire individuellement, à deux, trois ou plus ; la ligue ou le comité complétera les équipes en
- respectant les règles de représentativité par club et par ligue fixées par la FFT. S'inscrire individuellement, à deux, trois ou plus ; la ligue ou le comité complétera les équipes en respectant les règles de représentativité par club et par ligue fixées par la FFT.
- Inscrire les **4 à 6 joueurs maximum, dont au minimum 2 hommes et 2 femmes**.
- Les fiches d'équipes doivent être complétées et transmises par la ligue au service Beach Tennis FFT avant la date limite fixée.

Composition d'une équipe mixte de club :

Les équipes sont constituées de **4 à 6 joueurs**.

Elles sont composées au **minimum de 2 messieurs et 2 dames, et au maximum de 3 messieurs et 3 dames**.

Il ne pourra y avoir une équipe de 6 personnes, composée de 4 messieurs et 2 dames ou de 4 dames et 2 messieurs.

La composition des équipes de 4, 5 ou 6 est encadrée pour les personnes non-UE. Une équipe **sera limité à 1 joueur non-UE** sur la feuille de composition d'une équipe (définition d'un joueur non-UE, art. 100 des RS de la FFT)

Il n'y a pas de limite pour les joueurs UE et hors UE (art. 98 et 99 des RS de la FFT) dans la composition des équipes.

Attention : D'une année sur l'autre, une équipe doit conserver **au moins 50 % de joueurs licenciés dans le même club** que celui déclaré lors de son inscription initiale. Le **club représenté** ne peut pas être changé si cette représentativité de 50 % est perdue. L'inscription doit donc rester faite **sous le nom du club initialement engagé**.

Si, en année N+1, une équipe change de composition et que la représentativité de 50 % passe à un autre club, elle sera **rétrogradée à la phase inférieure**. Pour l'organisation des rencontres et le tirage au sort, le **classement pris en compte** sera celui du **dernier classement FFT Beach Tennis publié** avant la phase concernée.

LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS (U14, U18 et Seniors)

9.1 Inscriptions et composition des équipes



Rattachement de club :

Pour participer aux Championnats Interclubs par équipes pour un club, il faut avoir uniquement une licence Club multi-raquettes ou beach tennis (les licences Padel, Web, Scolaire, Découverte ne sont pas valables) dans ce club et ligue, **au plus tard 15 déc. de l'année sportive en cours.**

Au-delà de cette date, la joueuse ou le joueur ne pourra être rattaché(e) à un club en dehors de sa ligue au 15 décembre de cette même saison sportive.

Les équipes représentent un club ; mais **toutes les personnes de l'équipe n'ont pas l'obligation d'être issus du même club.**

Chaque équipe doit toutefois compter **au moins 50% de joueurs licenciés dans le club représenté et tous issus de la même ligue**, soit :

- Équipe de 4 personnes : minimum 2 licenciés dans le club représenté
- Équipe de 5 personnes : minimum 3 licenciés dans le club représenté
- Équipe de 6 personnes = minimum 3 licenciées dans le club représenté

Si l'équipe de 4 est composée de 2 joueurs d'un même club et 2 d'un autre club, **le club qui règle l'inscription** sera considéré comme club représenté.

Si l'équipe de 6 est composée de 3 joueurs d'un même club et 3 d'un autre club, **le club qui règle l'inscription** sera considéré comme club représenté.

⚠ Conseil : prévoir un effectif de 6 personnes (3 joueurs + 3 joueuses) afin d'éviter tout blocage de participation en cas d'indisponibilité ou de blessure.

Calcul du poids de l'équipe :

Pour une équipe de 4 ou de 6 : le poids de l'équipe se calcule à partir des classements FFT BT des **2 meilleurs dames + 2 meilleurs messieurs**. Il sera recalculé avant chaque phase de compétition concernée.

Remplacement d'un joueur :

Un remplacement est autorisé uniquement si **l'équipe ne pourrait pas jouer** (moins de 2 hommes ou 2 femmes).

Conditions de validité du remplaçant :

- Respecter les **règles de participation** (joueur de la même ligue, au moins 50 % du même club, catégorie d'âge) ;
- Avoir **participé à une phase précédente** de la compétition ;
- Disposer d'une **licence Beach Tennis ou multi-raquette 2026** (hors Padel, Web, Scolaire, Découverte) ;
- Demande de remplacement à adresser au **Service Beach Tennis FFT** (beachtennis@fft.fr)

LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS (U14, U18 et Seniors)

9.1 Inscriptions et composition des équipes



Catégorie d'âge :

- Seniors : phase départementale, régionale, inter-régionale, PRO B et PRO A (= chpts de France BT)
- Jeunes U14 : phase départementale, régionale et inter-ligues
- Jeunes U18 : phase départementale, régionale et inter-régionales

⚠ Pour la phase inter-ligues U14, **seul le référent technique beach tennis de la ligue** concernée choisira l'équipe « idéale » pour représenter la ligue en U14 (pas de notion de club sur cette phase de compétition U14) lors de cette phase de compétition. Le référent technique beach tennis de ligue devra partager cette composition d'équipe U14 de ligue à la Commission Régionale (CR) de BT pour information en amont de la compétition, mais la CR de BT ne sera en aucun cas décisionnaire.

Chaque joueur doit participer obligatoirement dans sa catégorie d'âge :

- Un U14 ne peut pas jouer en U18 ou en Seniors.
- Un U18 ne peut pas jouer en Seniors.
- Un Seniors +45 joue uniquement dans la catégorie Seniors (pas de catégorie senior +45 existante)

ÂGES AUTORISÉS PAR CATÉGORIE	
Catégorie	Années de naissance
U14	De 2012 à 2015
U18	De 2008 à 2011
Séniors	2007 et avant

LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS (U14, U18 et Seniors)

9.1 Inscriptions et composition des équipes



- **Classements à prendre en compte :**

Le classement pris en compte pour **déterminer les têtes de séries**, et donc l'établissement du tableau, est le classement BT FFT du mois en cours selon la phase de compétition.

Pour la phase Pro A BT/Pro B BT, les têtes de séries seront déterminées avec le classement du mois d'**août 2026**.

Si un club a plusieurs équipes en interclubs dont une en Pro A BT (= chpts de France BT), la meilleure équipe au poids d'un même club sera prise pour jouer en Pro A BT. Les autres équipes de ce même club devront passer par toutes les autres phases de compétition proposées, selon la ligue de rattachement concernée et les résultats obtenus par l'équipe lors de cette compétition.

- **Diffusion des listes :**

Les ligues doivent transmettre par mail **au Service Beach Tennis FFT (beachtennis@fft.fr)** la liste complète de toutes les équipes inscrites de 4 à 6 joueurs/joueuses **au plus tard le 15 février 2026** pour vérification de la conformité des joueurs et des équipes.

Une fois la **phase régionale terminée**, les ligues doivent également transmettre **au Service Beach Tennis FFT** les **résultats détaillés de leur phase régionale**, afin que la FFT puisse organiser et coordonner les **phases inter-régionales**.

LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS (U14, U18 et Seniors)

9.2 Organisation et format des phases de compétition



- CHAMPIONNATS INTERCLUBS PAR EQUIPES MIXTES DE BEACH TENNIS Jeunes et Seniors

La FFT impose un cadre sportif pour cette épreuve, cf. Règlements Sportifs FFT / Compétitions de Beach Tennis / Chap. VII Art. 233 bis.

Formule de jeu :

La rencontre est composée de 3 matchs.

L'ordre des matchs se fait de la manière suivante :

1 - Double Dames (DD) – filet 1,70m et zone 3m

2 - Double Messieurs (DM) – filet 1,80m et zone 6m (Seniors et U18 G) / filet 1,70m et zone 3m (U14 G)

3 - Double Mixte (DX) – filet 1,70m et zone 3m

Le double mixte doit toujours se jouer après le DD et le DM. La composition du DX doit être donnée au JA, par le capitaine d'équipe, 15 minutes après la fin du dernier match (DD et/ou DM selon l'organisation prévue de la phase).

Les DD et DM peuvent se jouer en parallèle, selon l'organisation prévue. Les participants devront en être informés par l'organisateur en amont de la compétition.

Chaque victoire par match rapporte 1 point. En cas de défaite 0 point. En cas de forfait la rencontre compte -1 point.

Si par poule, comment établir le classement :

En cas d'égalité entre 2 équipes dans la poule au classement final, celles-ci seront départagées en suivant la confrontation directe entre les 2 équipes.

En cas d'égalité entre 3 équipes ou plus dans la poule au classement final, celles-ci seront départagées suivant le pourcentage de matchs gagnés, si cela crée une équipe supérieure ou une équipe inférieure et que 2 équipes restent à égalité, on regardera alors la confrontation directe pour établir le classement exact.

Format des matchs :

DX : obligatoire au format 3 (2 sets de 4 jeux avec point décisif, jeu décisif à 4-4 ; 3ème set : super jeu décisif à 10 points) avec service par en bas pour les messieurs.

DD et DM : format au choix ; quel que soit la phase de la compétition **il ne pourra y avoir plus de 5 matchs par jour**, dont 3 matchs maximum au format 4 (2 sets gagnants de 6 jeux, point décisif, (tie-break à 6/6) ; 3ème set : Super Jeu décisif en 10 Points).

Tableau Final interclubs DD/DM de chaque phase : obligatoire en Format 4 .

⚠ Ainsi, si votre équipe est composée de 4 joueurs et non de 6, et que vous faites vos épreuves par équipes sur un jour, l'équipe de 4 ne pourra pas faire plus de 2 rencontres, et 3 matchs en DD et DM, car ces mêmes joueurs vont faire les 3 Doubles Mixtes également.

LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS (U14, U18 et Seniors)

9.2 Organisation et format des phases de compétition

Répartition géographique :

96 phases départementales (une par comité) – qualificatives ou non selon les règlements sportifs de ligue

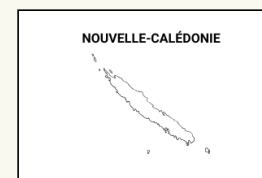
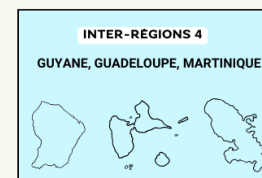
18 phases régionales (une par Ligue) – **qualificatives pour la phase inter-régionale de club (Seniors et U18) ou inter-ligues (U14)**

4 phases inter-régionales – **qualificatives pour la PRO B BT en seniors uniquement**

- **Inter-régions 1** : Ligues **HDF, IDF, BFC, CVL, GE**
- **Inter-régions 2** : Ligues **NVA, PDL, BRE, NOR**
- **Inter-régions 3** : Ligues **PACA, COR, OCC, ARA**
- **Inter-régions 4** : Ligues **MAR, GUA, GYA**

⚠ **Pas de phase inter-régionale pour les Ligues Réunion/Mayotte et Nouvelle-Calédonie** : leurs **phases régionales uniques** font office de **phase qualificative directe pour la PRO B BT**.

RÉPARTITION DES INTER-RÉGIONS



LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS (U14, U18 et Seniors)

9.2 Organisation et format des phases de compétition



Depuis la saison sportive 2025, le service Beach tennis de la FFT a mis en place des championnats interclubs par équipes mixtes de Beach tennis avec **4 Phases de compétitions** :

La FFT fixera chaque année des dates sur le dernier week-end de juin pour les inter-régions, afin d'harmoniser les dates entre celles-ci pour ne pas avoir de tournois de Beach tennis organisés sur ces dates.

Une équipe ne peut pas accéder à une inter-régions/inter-ligues, si elle n'a pas participé à une phase régionale, sauf pour les raisons suivantes indiquées dans le guide de la compétition BT FFT : pandémies, arrêté préfectoral interdisant la réalisation de la compétition, intempéries importantes, absence d'autorisation administrative d'utilisation des installations (plage, plage urbaine, base de loisirs, etc...) ou cas de force majeure qu'il faudra pour toutes ces raisons justifier. La qualification des équipes se fait alors, sur la phase supérieure, au poids de l'équipe.

➤ **Détails par phase (mode de qualification, formule de jeu, ...)** :

1 - Phase départementale Jeunes et Seniors : à organiser avant la phase régionale de la ligue concernée

- Points : équivalence BT100 (pas de coef. Pondérateur)
- Format : TMC ou poules, à l'appréciation des organisateurs, selon le nombre de participants.
- Droits d'inscription par équipe : au choix du comité organisateur
- Club vainqueur = Champion départemental interclubs BT

Phase qualificative ou non qualificative pour la phase régionale (règlements sportifs de la ligue sur cette phase)

Organisation non obligatoire mais fortement conseillée, notamment chez les jeunes (but : développement du maillage territorial pour le BT et des pratiquants de BT pour alimenter la phase régionale)

2 - Phase régionale Jeunes et Seniors : Phase de ligues, à organiser jusqu'au lundi 25 mai 2026.

- Points : équivalence BT250 pour Jeunes (coef. Pondérateur jeunes) et BT 500 pour Seniors
- Format : TMC ou poules, à l'appréciation des organisateurs selon le nombre de participants.
- Nombre d'équipe participantes : 16 équipes et plus / A discrétion de l'organisation
- Organisation à l'appréciation de chaque ligue (1 ou 2 jours)
- **Droits d'inscription par équipe : 49 €** (pour l'organisation des phases régionale et inter régionale)
- Club vainqueur = Champion régional interclubs BT
 - La 1ère est qualifiée d'office pour la phase inter-régionale (U18 et seniors)
 - Les meilleurs 2èmes, puis les 3èmes si besoin, pourront être repêchés selon le poids des équipes pour harmoniser les inter-régions.
 - **Pour les U14, chaque référent technique Beach tennis de la ligue concerné décidera de l'équipe jeunes U14 qui représentera sa ligue (devra diffuser l'information – pas pour décision – à la commission régionale de BT concernée)**

LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS (U14, U18 et Seniors)

9.2 Organisation et format des phases de compétition



3 - Phase inter-régionale Jeunes U18 et Seniors / phase inter-ligues jeunes U14 : Dernier week-end de juin : 27-28 juin 2026

- Points : équivalence BT500 Jeunes (coef. Pondérateur jeunes) et BT1000 Seniors (barème spécifique pour les interclubs par équipe)
- Format : TMC et/ou poules selon le nombre de participants.
- Droits d'inscription par équipe : 0 € (équipes qualifiées de la phase régionale appartenant à cette inter-régions).
- Organisation à l'appréciation de chaque ligue sélectionnée pour les organiser (1 ou 2 jours)

Chaque inter-régions U18/ S. et inter-ligues U14 devra identifier une ligue et un lieu d'accueil pour cette phase de compétition, qualificative pour la Pro B BT des Championnats de France interclubs par équipes BT 2026 (pour les seniors uniquement)

- Club vainqueur : ne reçoit pas de titre inter-régional en seniors, la phase étant exclusivement qualificative pour le Pro B BT en août. En revanche, la ligue organisatrice devra récompenser les jeunes U14 et U18, car leurs championnats par équipe respectifs se terminent sur cette phase de compétition (pas de Pro B BT et pro A BT pour les jeunes).

A- Séniors

Zones Métropole / Corse — 3 inter-régions (24 équipes / 8 équipes par inter-régions)

- **HDF, IDF, BFC, CVL, GDE** : phase avec 8 équipes (5 premiers + 3 meilleurs deuxièmes au poids des phases régionales).
→ Les **1er et 2^e** de l'inter-régions accèdent à la **PRO B BT**.
- **PACA, COR, OCC, ARA** : phase avec 8 équipes (4 premiers + 4 deuxièmes des phases régionales).
→ Les **1er et 2^e** de l'inter-régions accèdent à la **PRO B BT**.
- **NVA, PDL, BRE, NOR** : phase avec 8 équipes (4 premiers + 4 deuxièmes des phases régionales).
→ Les **1er et 2^e** de l'inter-régions accèdent à la **PRO B BT**.

Zones Outre-Mer — 3 inter-régions

- **Réunion / Mayotte** : une **phase régionale unique**, le **club vainqueur** est **qualifié d'office pour la PRO B BT**.
- **Antilles / Guyane** : une **phase interrégionale** entre les **1ers de chaque ligue** (Martinique, Guadeloupe, Guyane).
 - Si la **Guyane n'est pas représentée**, le **meilleur 2^e au poids d'équipe** entre Martinique et Guadeloupe est repêché.
 - **Phase inter-régionale** sous forme de **poule de 3 équipes** ; le **1er** accède à la **PRO B BT**.
- **Nouvelle-Calédonie** : une **phase régionale unique**, le **club vainqueur** est **qualifié d'office pour la PRO B BT**.

⚠ Si une **inter-régions Outre-Mer** n'est pas représentée en PRO B BT, **aucun repêchage** ne sera effectué dans les autres inter-régions. Si une inter-régions métropole n'est pas complète (8 équipes), repêchages possibles - cf. 10.3 du document.

Tirage au sort : Au 1^{er} tour des championnats inter régionaux, 2 équipes du même club ou de la même ligue ne doivent pas s'affronter.

LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS (U14, U18 et Seniors)

9.2 Organisation et format des phases de compétition



B- Jeunes U18

Zones Métropole / Corse — 3 inter-régions

- **HDF, IDF, BFC, CVL, GDE** : phase avec 8 équipes (5 premiers + 3 meilleurs deuxièmes au poids des phases régionales).
→ L'équipe gagnante est championne inter-régionale U18 (pas de Championnats de France U18)
- **PACA, COR, OCC, ARA** : phase avec 8 équipes (4 premiers + 4 deuxièmes des phases régionales).
→ L'équipe gagnante est championne inter-régionale U18 (pas de Championnats de France U18)
- **NVA, PDL, BRE, NOR** : phase avec 8 équipes (4 premiers + 4 deuxièmes des phases régionales).
→ L'équipe gagnante est championne inter-régionale U18 (pas de Championnats de France U18)

Si une inter-régions métropole n'est pas complète (8 équipes), repêchages possibles - cf. 10.3 du document.

Zones Outre-Mer — 3 inter-régions

- **Réunion / Mayotte** : une phase régionale unique, le club vainqueur est champion régional U18.
- **Antilles / Guyane** : une phase inter-régionale entre les 1ers de chaque ligue (Martinique, Guadeloupe, Guyane).
 - Si la Guyane n'est pas représentée, le meilleur 2^e au poids d'équipe entre Martinique et Guadeloupe est repêché.
 - **Phase inter-régionale sous forme de poule de 3 équipes** ; le **1er** est champion inter-régional U18.
- **Nouvelle-Calédonie** : une phase régionale unique, le club vainqueur est champion régional U18.

Tirage au sort : Au 1^{er} tour des championnats inter régionaux, 2 équipes du même club ou de la même ligue ne doivent pas s'affronter.

LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS (U14, U18 et Seniors)

9.2 Organisation et format des phases de compétition



C- Jeunes U14

Zones Métropole / Corse — 3 inter-ligues

- **HDF, IDF, BFC, CVL, GE** : phase avec **5 équipes (une équipe par Ligue** - composition réalisée par le référent technique de chaque ligue concernée)
→ L'équipe gagnante est championne inter-ligues U14 (pas de Championnats de France U14)
- **PACA, COR, OCC, ARA** : phase avec **4 équipes (une équipe par Ligue** - composition réalisée par le référent technique de chaque ligue concernée)
→ L'équipe gagnante est championne inter-ligues U14 (pas de Championnats de France U14)
- **NVA, PDL, BRE, NOR** : phase avec **4 équipes (une équipe par Ligue** - composition réalisée par le référent technique de chaque ligue concernée)
→ L'équipe gagnante est championne inter-ligues U14 (pas de Championnats de France U14)

Zones Outre-Mer — 3 inter-ligues

- **Réunion / Mayotte** : une phase régionale unique, le club vainqueur est champion régional U14.
- **Antilles / Guyane** : **phase avec 3 équipes (une équipe par Ligue - composition réalisée par le référent technique de chaque ligue concernée)**
- Phase inter-ligues **sous forme de poule de 3 équipes ; le 1er** est champion inter-ligues U14.
- **Nouvelle-Calédonie** : une phase régionale unique, le club vainqueur est champion régional U14.

LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS (U14, U18 et Seniors)

9.2 Organisation et format des phases de compétition



4 - Phase nationale Seniors (Championnats de France interclubs par équipes, en seniors uniquement) :

- Points : équivalence BT2000 (barème spécifique pour les interclubs par équipe)
- Format : TMC
- Club vainqueur = Champion de France interclubs par équipe BT
- Droits d'inscription par équipe : 49€ / équipe en Pro A BT uniquement, par prélèvement uniquement)
- Période de jeu : en août 2026 / à définir

17 équipes seniors engagées :

- PRO A BT : 8 équipes
- PRO B BT : 9 équipes

Format de jeu :

- Deux tableaux distincts sont organisés – TMC pour la PRO A BT et TMC pour la PRO B BT (si 8 équipes) ou 3 poules de 3 (si 9 équipes) : 1^{er} de chaque poule et le meilleur 2^{ème} des poules.
- À l'issue de la phase, des **barrages d'accession à la PRO A BT** sont disputés afin de déterminer la composition de la PRO A BT pour la saison sportive suivante (année N+1).

Tirage au sort : Au 1^{er} tour des championnats de France BT interclubs, 2 équipes du même club ou de la même ligue ne doivent pas s'affronter.

Composition des tableaux :

PRO B BT :

- 1^{er} et 2^e de chaque phase inter-régionale Métropole/Corse (6 équipes)
- 1^{er} de la phase inter-régionale Antilles/Guyane
- 1^{er} de la phase régionale Réunion/Mayotte
- 1^{er} de la phase régionale Nouvelle-Calédonie

Total : 9 équipes maxi, selon les représentations par inter-régions seniors confirmées

PRO A BT :

8 équipes définies en année N-1 :

- Les 4 meilleures équipes de PRO A BT de l'année sportive N-1 (maintenues)
- Les 4 vainqueurs des barrages entre PRO A BT de l'année sportive N-1 et PRO B BT de l'année sportive N-1

LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS (U14, U18 et Seniors)

9.2 Organisation et format des phases de compétition



Barème et classement :

- **Classement final établi de la 1ère à la 17e place :**
 - Places **1 à 8** : **PRO A BT**
 - Places **9 à 17** : **PRO B BT**
- **Barème spécifique FFT BT2000** appliqué selon le classement final.
- Le **club vainqueur de la PRO A BT** est déclaré **Champion de France Interclubs par équipes de Beach Tennis de l'année sportive considérée**

Déroulement de la phase nationale :

Période de jeu (août 2026 - dates à préciser) :

- **Lundi :**
 - TMC de la **PRO A BT** et de la **PRO B BT**.
 - Qualification pour les **barrages d'accession à la PRO A BT pour la saison sportive N+1**.
- **Mardi :**
 - **Phase finale PRO A BT** (titre national « Champions de France interclubs par équipe BT »).
 - **Barrages d'accession PRO A BT pour la saison sportive N+1** (entre les 4 dernières équipes de PRO A BT et les 4 meilleures de PRO B BT).
 - **Matches de classement PRO B BT**.

Barrages d'accession à la PRO A BT (année sportive N+1) :

Les **4 premières équipes de PRO B BT** affrontent les **4 dernières de PRO A BT** selon le tableau suivant :

5e PRO A BT ↔ 4e PRO B BT

6e PRO A BT ↔ 3e PRO B BT

7e PRO A BT ↔ 2e PRO B BT

8e PRO A BT ↔ 1er PRO B BT

Chaque rencontre détermine :

- le **vainqueur**, qui accède à la **PRO A BT** pour la saison suivante (année N+1) ;
- le **perdant**, qui est **rétrogradé et repart lors de l'année sportive N+1 pour refaire les phases du dessous (départementale à Pro B BT selon ses résultats)** en lien avec sa ligue de rattachement.

LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS (U14, U18 et Seniors)

9.3 Gestion des équipes et des joueurs



Limite d'équipes par club en PRO A Beach Tennis

Un club ne peut avoir **au maximum que 2 équipes engagées en PRO A** sur une même saison sportive. Cette règle s'applique à toutes les équipes, qu'elles soient **maintenues, promues ou repêchées**.

Cas de figure possibles :

A. Deux équipes déjà maintenues en PRO A BT (top 4)

- Si un club possède déjà deux équipes qualifiées et maintenues en PRO A à l'issue de la saison N, **aucune autre équipe du même club ne peut disputer les barrages de montée**.
- Dans ce cas, la **place de barrage vacante** est attribuée à l'équipe classée **5° de PRO B BT**.

B. Une équipe maintenue en PRO A BT + deux équipes PRO B BT victorieuses en barrage

- Si un club dispose d'une équipe maintenue en PRO A BT et de **deux équipes issues de PRO B BT ayant remporté leur barrage**, seule **l'équipe PRO B BT ayant obtenu le meilleur résultat (en PRO B BT)** accède à la PRO A BT.
- L'autre équipe victorieuse du même club **ne monte pas**, et **son adversaire direct en barrage est repêché**

C. Une équipe maintenue en PRO A BT + une autre équipe du même club issue de PRO A BT gagnant son barrage

- Si un club atteint déjà le quota de **2 équipes en PRO A BT**, aucune équipe supplémentaire de ce club (même victorieuse en barrage) ne peut accéder à la PRO A BT.
- L'**adversaire direct** de cette équipe en barrage est alors **repêché automatiquement**.

D. Désistement en PRO A BT

- Si une équipe appartenant à un club possédant déjà **2 équipes en PRO A BT** figure en tête du **classement de repêchage**, elle **ne peut pas être repêchée**.
- La place est alors attribuée à **l'équipe suivante du classement de repêchage (voir page suivante)**.

LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS (U14, U18 et Seniors)

9.3 Gestion des équipes et des joueurs



Désistements et Repêchage :

• Désistement en PRO A BT (Seniors)

Les équipes de PRO A BT doivent **confirmer leur participation** aux Championnats de France interclubs par équipes 2026 **avant le 15 décembre 2025**.

À la fin de chaque saison, un **classement de repêchage (1 à 9)** est établi pour remplacer une équipe de PRO A BT désistée.

Composition du classement :

- **4 premières équipes** : celles ayant perdu leur barrage en N-1 (d'abord les équipes de PRO A BT, puis PRO B BT).
- **5 suivantes** : équipes PRO B BT en N-1, classées 13^e à 17^e.

Repêchage jusqu'à la phase inter-régionale : si une équipe de PRO A se désiste, la 1^{re} du classement est repêchée, puis la 2^e, 3^e...

Après les phases inter-régionales :

- Si désistement en PRO A BT : **meilleure équipe de PRO B (poids d'équipe)** repêchée en PRO A BT
- En conséquence : meilleure équipe (poids d'équipe) parmi les **3^e inter-régions métropole et 2^e Outre-Mer** repêchée en PRO B BT

• Désistement en PRO B BT (Seniors)

Repêchage selon **poids d'équipe**, dans l'ordre :

- 3^e métropole / 2^e Outre-Mer
- puis 4^e métropole / 3^e Outre-Mer
- puis 5^e, 6^e... jusqu'à la 8^e si nécessaire

• Désistement en phase inter-régionales (U18 et Seniors)

Cas 1 : aucune autre équipe de la **même ligue que l'équipe initialement qualifiée**

- Repêchage de la 2^e équipe issue de la phase régionale de cette ligue
- Si indisponible : 3^e, 4^e... jusqu'à la dernière équipe de la ligue concernée
- Si aucune équipe de la ligue disponible → application du repêchage PRO B BT (point 3)

Cas 2 : une 2^e équipe de la même ligue est déjà qualifiée

- Repêchage parmi les meilleurs 2^e de toutes les Ligues de l'inter-régions
- Ensuite : 3^e, 4^e... jusqu'à épuisement du classement

LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS (U14, U18 et Seniors)

9.3 Gestion des équipes et des joueurs



Remplacement des joueurs

Principe général :

Remplacement autorisé uniquement si l'équipe compte moins de 2 hommes ou moins de 2 femmes.

Conditions pour tout remplacement :

- Le poids de l'équipe ne doit pas être renforcé.
- Joueur senior (nés en 2007 ou avant).
- Avoir participé à au moins une phase précédente.
- Respect des critères de ligue et de club (50 % des joueurs du même club et de la même ligue).
- Licence FFT Beach Tennis ou multi-raquette 2026.
- Demande auprès de la FFT (service beach tennis): beachtennis@fft.fr

PRO A BT : composition d'une année sur l'autre

La composition des joueurs est librement définie par le club, sous réserve du respect des critères suivants :

- Joueurs **séniors** (nés en 2007 ou avant).
- Respect des critères de **ligue** et d'**appartenance au club**.
- Licence **Beach Tennis ou multi-raquette** valide pour la saison en cours.
- L'équipe inscrite en **PRO A BT** doit être la **meilleure équipe du club** au regard du **poids d'équipe** (aucune autre équipe du même club ne peut présenter un poids supérieur lors de la phase départementale (si elles sont mises en place ou régionale le cas échéant)).

Les clubs qualifiés en **PRO A BT pour l'année 2026** doivent confirmer leur **participation** et transmettre la **composition complète de leur équipe** au **service Beach Tennis FFT** avant le **15 décembre 2025** (beachtennis@fft.fr).

LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS (U14, U18 et Seniors)

9.4 Capitanat, Coaching, Tenue vestimentaire et Temps de repos



Capitaine :

- Doit être **licencié FFT** pour la saison sportive en cours.
- Peut être **joueur ou non-joueur**.
- Si **joueur**, il doit impérativement posséder une **licence FFT C** enregistrée **avant le 15 décembre** dans le club pour lequel il joue.
- Si **non-joueur**, une **licence FFT C ou W** est acceptée et dans ce cas, il **n'est pas obligatoire** que le capitaine fasse partie de la même ligue que l'équipe qu'il encadre.
- Le capitaine est **responsable de la bonne tenue de l'équipe**, du **respect des règlements**, et de la **remontée d'éventuelles réclamations** à la ligue / commission régionale ou à la FFT selon la phase de compétition.
- Il doit transmettre, ou faire transmettre par un membre de l'équipe, la **fiche d'inscription FFT – Championnats interclubs par équipes** (disponible sur le site FFT) **avant le 15 février** à :
 - sa **ligue de rattachement**, et
 - au **service Beach Tennis FFT** : beachtennis@fft.fr
- Aucun **changement de ligue ou de club** ne sera accepté hors délais.
- Aucun **renforcement du poids d'équipe** ne peut être effectué en cours de championnat.

Coaching :

- Autorisé **uniquement lors des changements de côté** ou des **pauses de fin de set**.
- Peut être effectué par le **capitaine déclaré** auprès des JA uniquement (et en amont de la compétition sur la phase Pro B BT / Pro A BT)
- Le coach doit rester **assis sur la chaise dédiée**, au niveau de la zone des chaises joueurs de son équipe
- Pour les catégories **jeunes**, le coach doit détenir un **diplôme reconnu** (DE, DES, CQP ou Licence STAPS).
- Un **badge officiel** délivré par le superviseur de zone de la compétition est requis pour tout accès au banc de coaching.

Tenue vestimentaire, sigles et logos publicitaires :

- Se référer à l'**article 233 – Chapitre VI du Règlement sportif FFT** concernant les dimensions, le nombre et l'emplacement des logos et publicités autorisés.
- **Phases départementale, régionale et inter-régionales Seniors U18/inter-ligues U14** :
 - Tenue homogène conseillée pour tous les membres de l'équipe (coach compris).
 - Le **nom du club** représenté doit être **inscrit sur le haut de la tenue** (idéalement dans le dos).
- **Phase nationale** :
 - Tenue homogène **obligatoire** pour tous les joueurs et le coach.
 - Le **nom du club** doit apparaître dans le dos, avec **option d'ajout du nom du joueur ou de la joueuse**.

LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS (U14, U18 et Seniors)

9.4 Capitanat, Coaching, Tenue vestimentaire et Temps de repos



Temps de repos :

Il n'y a pas de temps de repos pour ces 3 cas de figure :

- entre le double dames (DD) et le double messieurs (DM)
- d'une rencontre à une autre (1 rencontre = 1 DD, 1 DM suivi d'1 DX).
- Si accord entre les deux équipes via leurs capitaines, auprès du JA de la compétition, et seulement après sa validation.

En revanche, le temps de repos avant le double mixte peut être de 15 minutes maximum, uniquement si une des joueuses du DM est également joueur sur le DX sur la rencontre, sinon aucun de repos ne sera à prévoir (art. 233 bis / 7)

LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS (U14, U18 et Seniors)

9.5 Classement, barèmes de points et homologation



Classement / Barèmes de points / Homologation :

Chaque **Championnat interclubs par équipes mixtes** est valorisé selon un **barème de points** défini en fonction de la phase de compétition disputée. Seule la **meilleure phase** jouée par un joueur ou une joueuse est retenue pour le calcul du **classement FFT Beach Tennis (BT)**.

Les points gagnés lors d'une phase de compétition seront intégrés au calcul du classement FFT BT du **mois suivant** la fin de la compétition, et au plus tard dans le **classement FFT BT de juillet**, afin de permettre l'élaboration des tableaux du mois d'août avec les derniers classements actualisés.

Les **championnats interclubs mixtes** comptent pour le **classement individuel FFT BT Dames et Messieurs**. Ces points s'ajoutent à ceux acquis avec les **huit meilleures victoires individuelles**, soit un total possible de **8 + 1** résultats pris en compte.

Condition de participation:

Dans le cas d'une équipe composée de cinq ou six joueurs ou joueuses, si une personne n'a disputé **aucun match** durant la phase concernée, **aucun point ne lui sera attribué**.

Pour obtenir des points, chaque membre de l'équipe doit avoir participé à **au moins un match** sur la phase considérée.

Barèmes de points :

- **Phase nationale (PRO A BT / PRO B BT)** : BT 2000 Seniors (barème spécifique) - pas de phase nationale pour les jeunes
- **Phase interrégionale U18 et Séniors, et inter-ligues U14** : BT 1000 Seniors / BT 500 Jeunes (barème spécifique)
- **Phase régionale (Ligue)** : BT 500 Seniors / BT 250 Jeunes
- **Phase départementale** : BT 100 Seniors et Jeunes

À ce jour, les **phases nationales** ne concernent que les catégories **Seniors**. Les **Jeunes** participent uniquement aux phases départementales, régionales et interrégionales U18 ou inter-ligues U14.

Homologation et états de résultats :

Les **phases départementales, régionales et inter-régionales/inter-ligues** doivent être **homologuées par les Ligues** via ADOC, sous l'intitulé « *Épreuve par équipes* ».

IMPORTANT : Le JA ne fera pas figurer dans l'état de résultats de la compétition que les joueurs et les joueuses qui ont fait au moins un match.

LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS (U14, U18 et Seniors)

9.5 Classement, barèmes de points et homologation



	Catégories d'épreuves FFT	FFT BT 100	FFT BT 250	FFT BT 500
		Championnats Départementaux Interclubs Jeunes et Seniors	Chpts Régionaux Interclubs Jeunes *	Chpts Régionaux interclubs Seniors et * Inter-régionaux U18 / Interligues U14
	Rang	Point	Point	Point
VAINQUEUR	1	100	250	500
FINALISTE	2	75	175	350
<i>Si match de classement uniquement</i>	3	65	140	270
1/2 FINALISTE	4	55	105	210
<i>Si matchs de classement uniquement</i>	5	47	88	175
	6	45	76	150
	7	40	65	130
1/4 DE FINALISTE	8	35	52	105
<i>Si matchs de classement uniquement</i>	9	32	47	
	10	30	43	
	11	28	40	
	12	27	35	
	13	25	33	
	14	24	30	
	15	23	27	
1/8EME DE FINALISTE	16	21	23	

* Soumis à un coefficient pondérateur Jeunes en interclubs régionaux, et Inter régions U18 / inter-ligues U14 : de 2 à 5 équipes maxi. selon la zone inter-régionale (une équipe par ligue)

LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS (U14, U18 et Seniors)

9.5 Classement, barèmes de points et homologation



	Catégories d'épreuves FFT	FFT BT100	FFT BT 250	FFT BT 500
		Championnats Départementaux Interclubs Jeunes et Seniors	Chpts Régionaux Interclub Jeunes	Chpts Régionaux interclubs Seniors et Inter-régionaux U18/ Inter-ligues U14
	Rang	Point	Point	Point
<i>Si matchs de classement uniquement</i>	17	20	22	
	18	19	21	
	19	17	20	
	20	16	19	
	21	15	17	
	22	14	16	
	23	13	15	
	24	12	14	
	25	10	13	
	26	9	12	
	27	8	11	
	28	7	10	
	29	6	8	
	30	5	7	
31	4	6		
1/16EME DE FINALISTE	32	3	5	
1/32ème de Finaliste	<i>33 et plus</i>	2	4	

LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS (U14, U18 et Seniors)

9.5 Classement, barèmes de points et homologation



Barèmes de points spécifiques seniors :

Catégories d'épreuves FFT	FFT BT 1000 Chpts inter-régionaux interclubs Seniors
Rang	Points
1	1000
2	850
3	800
4	760
5	730
6	700
7	650
8	600

Catégories d'épreuves FFT	FFT BT 2000 Chpts de France interclubs Seniors	
Rang	Points	
1	PRO A BT	2000
2		1850
3		1700
4		1650
5		1550
6		1500
7		1450
8		1400
9	PRO B BT	1300
10		1175
11		1150
12		1125
13		1100
14		1080
15		1070
16		1060
17		1050



**Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter
le service Beach tennis – beachtennis@fft.fr**

